



CORRECTIF ANNUEL REGLEMENTS MAITRES 2019/2020

Championnats N2 Maîtres

Les nageurs qualifiés dans une course aux Championnats de France Hiver pourront participer aux N2 Hiver mais ne monteront pas sur le podium.

Pour que cela soit clair, une liste des nageurs concernés sera publiée sur le site fédéral. Ces nageurs ne rentreront pas dans le classement du Trophée N2.

De ce fait les nageurs qualifiés aux Championnats de France qui nagent aux N2 Hiver pourront nager aux Championnats de France été.

Les records qui pourraient être battus par des nageurs qualifiés aux Championnats de France et réalisés lors des N2 ne seront pas pris en compte.

Un relais composé d'au moins un nageur qualifié aux Championnats de France à titre individuel et engagé aux N2, sera déclaré hors concours.

Championnats de France Maîtres N1 Eté

Tous les nageurs étant qualifiés aux Championnats de France Maîtres Eté ne pourront pas participer aux Championnats N2 Maîtres Eté.

Championnats de France Eté Open : qualification suite aux N2

a) Si le nageur est qualifié sur une course, il peut nager aux Championnats de France Eté : N + 2 courses (sauf sur 200, 400 et 800).

b) Si le nageur est qualifié sur deux courses, il peut nager aux Championnats de France Eté : N + 1 course (sauf sur 200, 400 et 800).

Un nageur qualifié aux France été sur une course ne pourra plus aller nager en N2 à compter des Championnats de France Eté 2020 (N-2).

Qualifications des nageurs C1 à partir du 1^{er} janvier 2020 :

Ils pourront utiliser leurs performances réalisées en C0 lors des compétitions qualificatives maîtres pour se qualifier aux Championnats de France et aux N2.

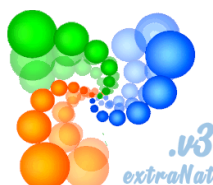
Un relais R1 et plus avec un C0 sera automatiquement hors concours (les temps des nageurs du relais ne seront pas pris en compte, y compris celui du 1^{er} relayeur.)

Les France N2 Eté se dérouleront du jeudi 11 au dimanche 14 juin 2020.

Interclubs des maîtres : suppression du 4 x 50 NL, épreuve du début de la 2^e journée.

Les performances issues de toutes les compétitions internationales inscrites au calendrier de la LEN ou de la FINA seront intégrées dans la base fédérale et qualificatives aux Championnats de France et aux N2 sauf celles qui seraient nagées aux mêmes dates que ces dernières.

Grilles d'Eté : suppression du temps limite pour les 50m. de chaque spécialité pour les catégories C11 et après.



ANNUEL REGLEMENT MAITRES 2020





ANNUEL REGLEMENT MAITRES 2020

Sommaire

Règlements Natation Course

X ^e Circuit fédéral	2
XXVI ^{es} Championnats de France Hiver Open	4
Temps de qualification aux Championnats de France Hiver (25m.)	8
Championnats de France N2 Hiver Open	9
Temps de qualification aux Championnats de France N2 Hiver	13
VII ^{es} Championnats de France interclubs	14
Championnats de France de N2 Eté Open	17
Temps de qualification aux Championnats de France de N2 Eté	19
XXXIII ^{es} Championnats de France Eté Open	20
Temps de qualification aux Championnats de France Eté (50m.)	24
Les coefficients de rajeunissement applicables aux performances de toutes les compétitions	25
Le classement national des clubs (CNC)	29
Règles propres à l'activité Maîtres	31

Règlements Eau Libre – Plongeon – Natation Artistique

XXVI ^{es} Championnats de France Open en Eau Libre	32
XVIII ^{es} Championnats de France Open en Plongeon	34
VI ^{es} Championnats de France Open en Natation Artistique	35

<p>Du mercredi 1^{er} janvier au jeudi 31 décembre 2020</p> <p>1 ou 2 jours – 2 à 4 réunions</p>	<h2>X^e Circuit fédéral</h2>	<p>Lieu : Consulter le site de la Ligue Régionale</p> <p>Bassin : 25m. et 50m.</p> <p>Compétition d'animation</p>
--	--	---

Conditions d'accès

Catégories d'âges : 20 ans et plus (2000 et avant) dames et messieurs

Engagements

- ▲ Proposition extraNat : J – 12
(J : premier jour de la compétition)
- ▲ Clôture des engagements :
J – 4 jusqu'à J - 2

Résultats

- ▲ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
- ▲ Publication web : J + 1
- ▲ Réclamations : J + 8
(reclamation.maitres@ffnatation.fr)

Préambule

Le Circuit fédéral des Maîtres est une compétition qui a pour but de prendre en compte certains meetings obligatoirement labellisés national et d'organiser un calendrier autour des dates et des programmes proposés afin de fédérer l'activité autour d'une pratique compétitive. Un classement national doit récompenser chaque année les meilleurs nageurs et les équipes les plus méritantes.

Objectif

Promouvoir l'activité des Maîtres et dynamiser cette population en renforçant les échanges et les rencontres.

Nombre de compétitions – Contenu du programme – Modalités

Le programme des épreuves est laissé libre à chaque organisateur mais il doit se rapprocher le plus possible d'un programme complet. Un meeting annulé pourra être reprogrammé exceptionnellement sur demande auprès des membres de la commission. Les clubs auront jusqu'au 30 septembre pour déclarer leur meeting pour l'année civile en cours.

Jury

Constitué par l'organisateur selon les Règles FFN.

Classement spécifique à la compétition

Deux types de classement sont proposés.

Un classement club

Pour chaque meeting du circuit, les deux meilleures performances individuelles seront transposées en points à la table de cotation FFN et comptabilisées pour chaque nageur engagé. (Les performances réalisées lors des meetings labellisés nationaux en 25m. seront converties en 50m.)

Le calcul de points sera pondéré au regard de l'âge du compétiteur à l'aide de la grille utilisée lors des interclubs nationaux Maîtres et le classement national des clubs en Maîtres à partir des compétiteurs.

Un maximum de trente nageurs par club et par meeting sera comptabilisé.

Un classement individuel

Pour pouvoir figurer dans les classements individuels, chaque nageur devra participer à cinq étapes au minimum inscrites sur le calendrier avec au moins deux championnats (régional ou national) et trois meetings.

Pour chaque étape, seuls les points des cinq meilleures courses seront retenus. Chaque participant à une épreuve du circuit se verra attribuer un nombre de points correspondants à sa performance et à son âge. Les améliorations d'une performance seront prises en compte. Le classement final correspondra au cumul de points obtenus par ce nageur.

Exemple : au cours de sa première compétition du circuit, Jean Martin C1 est engagé sur trois épreuves : 50 nage libre : 25.58 (1.101 pts) ; 100 nage libre : 58.90 (991 pts) ; 50 papillon : 29.05 (1.033pts).

Total des points marqués à la première compétition du circuit : 3.125 pts.

À l'occasion de sa deuxième compétition du circuit, ce même nageur se verra attribuer un nouveau total de points, cumulable, s'il concourt dans des épreuves autres que celles disputées lors de sa première étape et des points supplémentaires, cumulables, en cas d'amélioration de performance sur des courses préalablement nagées (différence de points en plus).

Jean Martin C1 est engagé sur cinq épreuves (2^e compétition) : 200 4 nages : 2:42.11 (749 pts) ; 50 dos : 36.18 (749 pts) ; 100 dos : 1:18.23 (704 pts) ; 50 papillon : 30.28 (964 pts) ; 50 nage libre : 25.07 (1.152 pts).

Total des points marqués à la seconde compétition : 2.253 pts (749 + 749 + 704 + 0 + 51). Total des points marqués au cours des deux premières étapes : 3.125 + 2.253 = 5.378 pts.

Au fil des étapes, le réajustement en points est effectué au regard des nouvelles courses nagées et des améliorations de performance, le but étant, pour engranger le plus grand nombre de points, de participer à un maximum d'épreuves différentes (nage libre, spécialités, 4 nages).

Classement national des clubs en Maîtres à partir des compétiteurs (CNCM)

Principe

Chaque niveau de pratique, en fonction des points de la table de cotation fédérale (intégrant les coefficients de rajeunissement), donne un nombre de points.

- Seules les compétitions déclarées « Maîtres » sont prises en compte pour le calcul de cette cotation.
- Seule la meilleure cotation par nageur compte.
- Tous les points s'ajoutent pour donner un classement final du club.

Grille de calcul

Niveau	Pts
Nageur ayant réalisé au moins 1 compétition en natation Maîtres et inférieure et égale à 299 points *	10
Nageur ayant réalisé 1 performance d'une valeur comprise entre 300 à 649 points* à la table de cotation fédérale	20
Nageur ayant réalisé 1 performance d'une valeur comprise entre 650 à 849 points* à la table de cotation fédérale	40
Nageur ayant réalisé 1 performance d'une valeur comprise entre 850 à 999 points* à la table de cotation fédérale	80
Nageur ayant réalisé 1 performance d'une valeur supérieure et égale à 1000 points* à la table de cotation fédérale	160

**Les points indiqués intègrent le coefficient de rajeunissement.*

Récompenses

La Fédération Française de Natation et ses partenaires récompenseront les lauréats individuels et les meilleures équipes lors de la finale des championnats de France interclubs des Maîtres 2020.

Des récompenses seront distribuées pour les premiers de chaque catégorie dames et messieurs.

Un trophée récompensera la meilleure équipe.

Du jeudi 27 février
au dimanche 1^{er} mars 2020
4 réunions

XXVI^{es} Championnats de France Hiver Open

Lieu : Le Lamentin
(Martinique)
Bassin : 25m.
Compétition d'animation

Conditions d'accès

Catégories d'âges : 25 ans et plus (1995 et avant) dames et messieurs – Catégories FINA

Engagements

- ▲ Proposition extraNat : du 16/02/2020 au 23/02/2020
- ▲ Liste des engagés : 24/02/2020
- ▲ Réunion technique : 25/02/2020 à 18h.
(Liste de départ)

Résultats

- ▲ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
- ▲ Publication web : J + 1
- ▲ Réclamations : J + 8
(reclamation.maitres@ffnatation.fr)

Préambule

Temps fort de la Natation Maîtres en bassin de 25m depuis la première édition en 1995, les championnats de France d'hiver constituent, en ce qui concerne la participation, la compétition la plus dense proposée par la FFN. Une grille spécifique à ce championnat est mise en place.

Equipements

Bassin de 25m. x huit lignes minimum homologué et un bassin servant à la récupération et à l'échauffement.
Chronométrage électronique : une plaque avec affichage huit bandes minimum.

Catégories d'âges concernées

Individuels

C1 : Nés entre 1991 et 1995	C2 : Nés entre 1986 et 1990
C3 : Nés entre 1981 et 1985	C4 : Nés entre 1976 et 1980
C5 : Nés entre 1971 et 1975	C6 : Nés entre 1966 et 1970
C7 : Nés entre 1961 et 1965	C8 : Nés entre 1956 et 1960
C9 : Nés entre 1951 et 1955	C10 : Nés entre 1946 et 1950
C11 : Nés entre 1941 et 1945	C12 : Nés entre 1936 et 1940
C13 : Nés entre 1931 et 1935	C14 : Nés entre 1926 et 1930
C15 : Nés en 1925 et avant	

Relais (addition de l'âge des quatre relayeurs)

R1 : Entre 100 et 119 ans	R2 : Entre 120 et 159 ans
R3 : Entre 160 et 199 ans	R4 : Entre 200 et 239 ans
R5 : Entre 240 et 279 ans	R6 : Entre 280 et 319 ans
R7 : Entre 320 et 359 ans	R8 : 360 ans et plus

Contenu du programme

Epreuves individuelles (17 en dames et 17 en messieurs)

50 nage libre, 100 nage libre, 200 nage libre, 400 nage libre, 800 nage libre, 50 dos, 100 dos, 200 dos, 50 brasse, 100 brasse, 200 brasse, 50 papillon, 100 papillon, 200 papillon, 100 4N, 200 4N et 400 4N.

Classement au temps.

Les épreuves seront nagées au temps d'engagement. Les 400 et 800 nage libre pourront être nagés à deux nageurs par ligne d'eau en fonction du nombre d'engagés.

Epreuves de relais (2 en dames, 2 en messieurs et 2 en mixte) 4 x 50 NL, 4 x 50 4N, dames, messieurs et mixte*.
Classement au temps.

* Les relais mixtes comprendront obligatoirement deux hommes et deux femmes.

La composition des relais devra se faire au plus tard deux heures avant ladite épreuve.

Toute équipe qui modifiera sa composition sur place et qui changera de catégorie pourra concourir, mais ne sera pas classée.

Toutnageur qui ratera sa série, et ce quelle qu'en soit la raison, ne pourra être réintégré dans une série ultérieure.

Jury

Les juge-arbitre et starter seront désignés par la FFN (commission des juges et arbitres) parmi les officiels inscrits sur les listes valides pour la saison en cours des officiels FFN. Les autres officiels seront désignés par l'organisateur.

Mode de qualification

Compétition ouverte aux nageurs de 25 ans et plus (nés en 1995 et avant), licenciés à la Fédération Française de Natation ou à une fédération étrangère (compétition non-ouverte aux nageurs licenciés dans un club de natation estivale).

Les nageurs pourront s'engager en fonction de la grille de qualification annexée. Les nageurs ne réalisant pas les temps de qualification ne pourront pas concourir.

Les nageurs devront justifier, pour chaque course, d'un temps réalisé lors de la saison n-2 (du 01/01/2018 au 15/09/2019), sous réserve que les performances soient bien intégrées sur le serveur fédéral. Pour la saison en cours (du 16/09/2019 au 15/09/2020), seuls les temps réalisés lors des championnats départementaux, régionaux, interrégionaux ainsi que lors des Meetings labellisés nationaux et des interclubs (poules qualificatives régionales et finale nationale) pourront être utilisés pour s'engager aux championnats de France. Les temps sont des temps tous bassins (25 et 50m).

NB : les temps doivent être réalisés uniquement lors des compétitions maîtres

ATTENTION : Qualification effectuée lors des compétitions internationales

Seules les performances réalisées lors des compétitions internationales inscrites au calendrier de la LEN ou de la FINA seront intégrées dans la base fédérale et permettront de se qualifier aux championnats de France, sauf celles qui seraient nagées aux mêmes dates que ces dernières.

Les temps intermédiaires (uniquement le 400 NL au cours d'un 800 NL ou d'un 1500 NL et le 800 NL au cours d'un 1500 NL) réalisés lors de compétitions qualificatives pourront être pris en compte pour s'engager après demande officielle et accord du DTN. Cette demande devra nous parvenir par mail (maîtres@ffnatation.fr), au plus tard, le jeudi 13 février 2020.

Modalités d'engagements

La période d'engagements auprès de la FFN est fixée du dimanche 16 février au dimanche 23 février 2020, via la gestion des engagements extraNat.fr. Les droits d'engagements doivent être réglés par carte bancaire via le site sécurisé extraNat.fr.

La publication de la liste des engagés sur le site internet FFN (www.liveffn.com) interviendra le lundi 24 février 2020.

La publication de la liste de départ sur le site internet FFN (www.liveffn.com) interviendra à l'issue de la réunion technique.

Tout engagement supplémentaire effectué lors de la réunion technique sera éventuellement possible (sous réserve d'accord du Délégué et de disponibilité de place) mais son tarif peut être majoré (voir règlements financiers). Un classement des clubs est établi en comptabilisant les meilleures performances à la table de cotation de chaque nageur, réalisées à l'occasion des championnats d'hiver. Ce classement est annexé aux résultats et publié sur le site internet FFN.

Le nombre d'engagements individuels par nageur est limité à cinq, avec deux épreuves par jour au maximum.

Classement national des clubs en Maîtres à partir des compétiteurs (CNCM)

Principe

- Chaque niveau de pratique, en fonction des points de la table de cotation fédérale (intégrant les coefficients de rajeunissement) donne un nombre de points.
- Seules les compétitions déclarées « Maîtres » sont prises en compte pour le calcul de cette cotation.
- Seule la meilleure cotation par nageur compte.
- Tous les points s'ajoutent pour donner un classement final du club.

Grille de calcul

Niveau	Pts
Nageur ayant réalisé au moins 1 compétition en natation Maîtres et inférieure et égale à 299 points *	10
Nageur ayant réalisé 1 performance d'une valeur comprise entre 300 à 649 points* à la table de cotation fédérale	20
Nageur ayant réalisé 1 performance d'une valeur comprise entre 650 à 849 points* à la table de cotation fédérale	40
Nageur ayant réalisé 1 performance d'une valeur comprise entre 850 à 999 points* à la table de cotation fédérale	80
Nageur ayant réalisé 1 performance d'une valeur supérieure et égale à 1000 points* à la table de cotation fédérale	160

*Les points indiqués intègrent le coefficient de rajeunissement.

Classement national des clubs (CNCM) – Classement « Trophée Elite »

Principe

Le classement des clubs de chaque championnat de France prendra en compte les dix premiers de chaque épreuve et de chaque catégorie.

Le classement du « Trophée Elite » sera établi à partir de l'addition des points de tous les classements clubs des championnats.

Mode de calcul

Sur chaque épreuve et sur chaque catégorie d'âges, on ne prend en compte que les dix premiers licenciés à la FFN. Sont exclus les invités (nageurs non licenciés à la FFN).

Le barème est le suivant :

1 ^{er} : 11 pts	6 ^e : 5 pts
2 ^e : 9 pts	7 ^e : 4 pts
3 ^e : 8 pts	8 ^e : 3 pts
4 ^e : 7 pts	9 ^e : 2 pts
5 ^e : 6 pts	10 ^e : 1 pt

Récompenses

Le premier nageur français de chaque épreuve dans chaque catégorie sera déclaré « champion de France ». Le nageur étranger terminant premier d'une épreuve sera déclaré « vainqueur des Championnats Open ».

Les trois premiers nageurs français de chaque épreuve recevront une médaille. En cas de présence de nageurs étrangers sur le podium, seul le meilleur sera récompensé. Les trois premiers relais par épreuve et par catégorie seront également récompensés. Un seul relais Open (avec étrangers) sera récompensé. Pour être engagé, un relais ne peut pas être composé de plus de deux étrangers.

Les médailles sont laissées au libre choix de l'organisateur après validation par la FFN.

Les relais composés d'au moins un étranger ne pourront prétendre au titre de champion de France, mais seront déclarés vainqueurs des championnats de France Open. Dans ce cas, le premier relais qui suit dans le classement et composé uniquement de nationaux sera déclaré champion de France.

Programme et horaires

En fonction du nombre d'engagements, une coupure d'une heure sera programmée en milieu de réunion.

Jeudi 27 février 2020

1^{ère} réunion

Ouverture des portes : 7h30

Début des épreuves : 9h00

- | | |
|----|------------------------|
| 1 | 800 NL messieurs |
| 2 | 100 Dos dames |
| 3 | 100 Dos messieurs |
| 4 | 100 Brasse dames |
| 5 | 100 Brasse messieurs |
| 6 | 50 NL dames |
| 7 | 50 NL messieurs |
| 8 | 200 Papillon dames |
| 9 | 200 Papillon messieurs |
| 10 | 4 x 50 4N mixte |

Vendredi 28 février 2020

2^e réunion

Ouverture des portes : 7h30

Début des épreuves : 9h00

- | | |
|----|-----------------------|
| 11 | 800 NL dames |
| 12 | 50 Papillon messieurs |
| 13 | 50 Papillon dames |
| 14 | 200 Dos messieurs |
| 15 | 200 Dos dames |
| 16 | 100 NL messieurs |
| 17 | 100 NL dames |
| 18 | 400 4N messieurs |
| 19 | 400 4N dames |
| 20 | 4 x 50 4N messieurs |
| 21 | 4 x 50 4N dames |

Samedi 29 février 2020

3^e réunion

Ouverture des portes : 7h30

Début des épreuves : 9h00

- | | |
|----|----------------------|
| 22 | 400 NL messieurs |
| 23 | 400 NL dames |
| 24 | 200 Brasse messieurs |
| 25 | 200 Brasse dames |
| 26 | 50 Dos messieurs |
| 27 | 50 Dos dames |
| 28 | 100 4N messieurs |
| 29 | 100 4N dames |
| 30 | 4 x 50 NL messieurs |
| 31 | 4 x 50 NL dames |

Dimanche 1^{er} mars 2020

4^e réunion

Ouverture des portes : 7h30

Début des épreuves : 9h00

- | | |
|----|------------------------|
| 32 | 200 NL dames |
| 33 | 200 NL messieurs |
| 34 | 100 Papillon dames |
| 35 | 100 Papillon messieurs |
| 36 | 200 4N dames |
| 37 | 200 4N messieurs |
| 38 | 50 Brasse dames |
| 39 | 50 Brasse messieurs |
| 40 | 4 x 50 NL mixte |

TEMPS DE QUALIFICATION - CHAMPIONNATS DE FRANCE - HIVER 2020

DAMES

Cat.	50 NL	100 NL	200 NL	400 NL	800 NL	50 Dos	100 Dos	200 Dos	50 Brasse	100 Brasse	200 Brasse	50 Papillon	100 Papillon	200 Papillon	100 4N	200 4N	400 4N
C1	0.3240	1.1050	2.3350	5.2200	11.0200	0.3930	1.2300	2.5700	0.4260	1.3150	3.1700	0.3540	1.1900	2.5550	1.2200	2.5500	6.1200
C2	0.3360	1.1300	2.3900	5.3200	11.2200	0.4080	1.2600	3.0350	0.4390	1.3400	3.2200	0.3680	1.2150	3.0100	1.2550	3.0200	6.2500
C3	0.3430	1.1550	2.4300	5.4400	11.5200	0.4190	1.2850	3.0800	0.4550	1.3780	3.3000	0.3820	1.2450	3.0550	1.2750	3.0550	6.3200
C4	0.3520	1.1700	2.4650	5.5400	12.1500	0.4450	1.3450	3.2050	0.4740	1.4110	3.3600	0.3940	1.2750	3.1050	1.3100	3.1450	6.5100
C5	0.3670	1.2050	2.5500	6.1200	12.5500	0.4770	1.4100	3.3400	0.4940	1.4600	3.4800	0.4300	1.3310	3.1880	1.3400	3.2050	7.0500
C6	0.4010	1.2750	3.0850	6.4000	13.4900	0.5030	1.4650	3.4500	0.5150	1.5150	3.5850	0.4520	1.3840	3.3400	1.3800	3.2800	7.2200
C7	0.4370	1.3500	3.2300	7.0900	14.4500	0.5350	1.5300	3.5700	0.5480	1.5800	4.1250	0.4860	1.4600	3.4800	1.4600	3.4450	7.5300
C8	0.4750	1.4250	3.3800	7.3700	15.4500	0.5700	2.0050	4.1250	0.5940	2.0750	4.2900	0.5270	1.5720	4.0700	1.5450	4.0000	8.2300
C9	0.5430	1.5550	4.0500	8.2500	17.1500	1.0250	2.1200	4.3300	1.0450	2.1550	4.4700	1.0100	2.1000	4.3700	2.0400	4.2100	9.0400
C10	1.0220	2.1100	4.3000	9.1500	18.4500	1.0850	2.2400	5.0000	1.1000	2.2980	5.1550	1.0850	2.2770	5.1430	2.1500	4.5700	10.1000
C11	1.0900	2.2800	5.0500	10.2500	21.1000	1.1600	2.4000	5.3200	1.1700	2.4400	5.4500	1.1900	2.5100	7.1000	2.3000	5.3500	11.3500
C12	1.1700	2.5000	5.5000	11.5700	24.1500	1.2600	3.0200	6.1500	1.2600	3.0100	6.2100	1.3400	3.2400	7.3500	2.5000	6.2500	13.2500
C13	1.2800	3.1900	6.5000	14.0000	29.0000	1.3800	3.3000	7.1500	1.3700	3.2300	7.0800	1.5600	4.1200	9.3000	3.1700	7.3000	15.5500
Au-delà	Sans limite de temps																

MESSIEURS

Cat.	50 NL	100 NL	200 NL	400 NL	800 NL	50 Dos	100 Dos	200 Dos	50 Brasse	100 Brasse	200 Brasse	50 Papillon	100 Papillon	200 Papillon	100 4N	200 4N	400 4N
C1	0.2640	0.5900	2.1200	4.4100	9.4700	0.3240	1.0900	2.3100	0.3530	1.1650	2.4600	0.2940	1.0650	2.3250	1.0900	2.2900	5.1900
C2	0.2740	1.0100	2.1550	4.4800	10.0200	0.3360	1.1200	2.3650	0.3580	1.1850	2.5000	0.3060	1.0850	2.3700	1.1100	2.3500	5.3300
C3	0.2780	1.0190	2.1800	4.5700	10.2500	0.3500	1.1550	2.4300	0.3670	1.2050	2.5300	0.3140	1.1050	2.4050	1.1300	2.3750	5.3900
C4	0.2830	1.0300	2.2100	5.0600	10.4600	0.3630	1.1800	2.4900	0.3780	1.2350	3.0250	0.3250	1.1300	2.4700	1.1500	2.4100	5.5000
C5	0.2900	1.0550	2.2650	5.1900	11.1500	0.3820	1.2250	2.5900	0.3910	1.2700	3.1100	0.3370	1.1600	2.5300	1.1800	2.4950	6.0400
C6	0.3100	1.1000	2.3650	5.3900	12.0000	0.4000	1.2750	3.0900	0.4120	1.3250	3.2200	0.3720	1.2300	3.0700	1.2350	3.0100	6.2900
C7	0.3430	1.1650	2.4900	6.0200	12.4000	0.4290	1.3250	3.1850	0.4580	1.4000	3.3700	0.4000	1.2800	3.2000	1.3050	3.1500	6.5700
C8	0.3640	1.2100	2.5750	6.2100	13.2000	0.4600	1.3900	3.3100	0.4810	1.4700	3.5050	0.4220	1.3400	3.3400	1.3600	3.2600	7.2200
C9	0.3900	1.2650	3.0800	6.4300	14.1000	0.4910	1.4570	3.4500	0.5160	1.5400	4.0500	0.4570	1.4350	3.5200	1.4500	3.4450	7.5500
C10	0.4120	1.3300	3.2400	7.1800	15.2500	0.5290	1.5400	4.0300	0.5600	2.0400	4.2600	0.5000	1.5650	4.1500	1.5400	4.0500	8.3700
C11	0.4550	1.4500	3.5000	8.0500	16.4000	1.0200	2.1800	4.4500	1.0200	2.1600	4.5200	0.5510	2.1400	4.5000	2.0500	4.3200	9.3200
C12	0.5200	2.0600	4.2000	8.5500	18.2500	1.1200	2.3500	5.2000	1.1000	2.3400	5.2800	1.0300	2.3800	5.4000	2.2000	5.0700	10.4500
C13	1.0000	2.2200	4.5500	10.1500	22.0000	1.2200	2.5800	6.1000	1.2000	2.5500	6.1500	1.2500	3.4000	7.4500	2.4000	5.5800	12.3000
Au-delà	Sans limite de temps																

<p>Du jeudi 27 février au dimanche 1^{er} mars 2020</p> <p>4 réunions</p>	<h2>Championnats de France N2 Hiver Open</h2>	<p>Lieu : Angers (Maine-et-Loire)</p> <p>Bassin : 25m.</p> <p>Compétition d'animation</p>
---	---	---

Conditions d'accès

Catégories d'âges : 25 ans et plus (1995 et avant) dames et messieurs – Catégories FINA

Engagements

- ▲ Proposition extraNat : du 16/02/2020 au 23/02/2020
- ▲ Liste des engagés : 24/02/2020
- ▲ Réunion technique : 25/02/2020 à 18h.
(liste de départ)

Résultats

- ▲ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
- ▲ Publication web : J + 1
- ▲ Réclamations : J + 8
(reclamation.maitres@ffnatation.fr)

Préambule

Afin de permettre au plus grand nombre de nageuses et nageurs de s'exprimer sur une compétition nationale, la FFN a décidé de créer un championnat de France N2 hiver. Une grille spécifique à ce championnat est mise en place.

Equipements

Bassin de 25m. x huit lignes minimum homologué et un bassin servant à la récupération et à l'échauffement.
Chronométrage électronique : une plaque avec affichage huit bandes minimum.

Catégories d'âges concernées

Individuels

C1 : Nés entre 1991 et 1995	C2 : Nés entre 1986 et 1990
C3 : Nés entre 1981 et 1985	C4 : Nés entre 1976 et 1980
C5 : Nés entre 1971 et 1975	C6 : Nés entre 1966 et 1970
C7 : Nés entre 1961 et 1965	C8 : Nés entre 1956 et 1960
C9 : Nés entre 1951 et 1955	C10 : Nés entre 1946 et 1950
C11 : Nés entre 1941 et 1945	C12 : Nés entre 1936 et 1940
C13 : Nés entre 1931 et 1935	C14 : Nés entre 1926 et 1930
C15 : Nés en 1925 et avant	

Relais (addition de l'âge des quatre relayeurs)

R1 : Entre 100 et 119 ans	R2 : Entre 120 et 159 ans
R3 : Entre 160 et 199 ans	R4 : Entre 200 et 239 ans
R5 : Entre 240 et 279 ans	R6 : Entre 280 et 319 ans
R7 : Entre 320 et 359 ans	R8 : 360 ans et plus

Contenu du programme

Epreuves individuelles (17 en dames et 17 en messieurs)

50 nage libre, 100 nage libre, 200 nage libre, 400 nage libre, 800 nage libre, 50 dos, 100 dos, 200 dos, 50 brasse, 100 brasse, 200 brasse, 50 papillon, 100 papillon, 200 papillon, 100 4N, 200 4N et 400 4N.

Classement au temps.

Les épreuves seront nagées au temps d'engagement.

Epreuves de relais (2 en dames, 2 en messieurs et 2 en mixte) 4 x 50 NL, 4 x 50 4N, dames, messieurs et mixte*.

Classement au temps.

* Les relais mixtes comprendront obligatoirement deux hommes et deux femmes.

La composition des relais devra se faire au plus tard deux heures avant ladite épreuve.

Toute équipe qui modifiera sa composition sur place et qui changera de catégorie pourra concourir, mais ne sera pas classée.

Tout nageur qui ratera sa série, et ce quelle qu'en soit la raison, ne pourra être réintégré dans une série ultérieure.

Jury

Les juge-arbitre et starter seront désignés par la FFN (commission des juges et arbitres) parmi les officiels inscrits sur les listes valides pour la saison en cours des officiels FFN. Les autres officiels seront désignés par l'organisateur.

Mode de qualification

Compétition ouverte aux nageurs de 25 ans et plus (nés en 1995 et avant), licenciés à la Fédération Française de Natation ou à une fédération étrangère (compétition non-ouverte aux nageurs licenciés dans un club de natation estivale).

Les nageurs pourront s'engager en fonction de la grille de qualification annexée. Les nageurs ne réalisant pas les temps de qualification ne pourront pas concourir.

Les nageurs devront justifier, pour chaque course, d'un temps réalisé lors de la saison n-2 (du 01/01/2018 au 15/09/2019), sous réserve que les performances soient bien intégrées sur le serveur fédéral. Pour la saison en cours (du 16/09/2019 au 15/09/2020), seuls les temps réalisés lors des championnats départementaux, régionaux, interrégionaux ainsi que lors des Meetings labellisés nationaux et des interclubs (poules qualificatives régionales et finale nationale) pourront être utilisés pour s'engager aux championnats de France N2. Les temps sont des temps tous bassins (25 et 50m).

NB : les temps doivent être réalisés uniquement lors des compétitions maîtres

ATTENTION : Qualification effectuée lors des compétitions internationales

Seules les performances réalisées lors des compétitions internationales inscrites au calendrier de la LEN ou de la FINA seront intégrées dans la base fédérale et permettront de se qualifier aux championnats de France, sauf celles qui seraient nagées aux mêmes dates que ces dernières.

Les temps intermédiaires (uniquement le 400 NL au cours d'un 800 NL ou d'un 1500 NL et le 800 NL au cours d'un 1500 NL) réalisés lors de compétitions qualificatives pourront être pris en compte pour s'engager après demande officielle et accord du DTN. Cette demande devra nous parvenir par mail (maîtres@ffnatation.fr), au plus tard, le jeudi 13 février 2020.

Les nageurs qualifiés dans une course aux Championnats de France Hiver pourront participer aux N2 Hiver mais ne monteront pas sur le podium. Pour que cela soit clair, une liste des nageurs concernés sera publiée sur le site fédéral.

Ces nageurs ne rentreront pas dans le classement du Trophée N2.

De ce fait les nageurs qualifiés aux Championnats de France qui nagent aux N2 Hiver pourront nager aux Championnats de France été.

Les records qui pourraient être battus par des nageurs qualifiés aux Championnats de France et réalisés lors des N2 ne seront pas pris en compte.

Un relais composé d'au moins un nageur qualifié aux Championnats de France à titre individuel et engagé aux N2, sera déclaré hors concours.

Modalités d'engagements

La période d'engagements auprès de la FFN est fixée du dimanche 16 février au dimanche 23 février 2020, via la gestion des engagements extraNat.fr. Les droits d'engagements doivent être réglés par carte bancaire via le site sécurisé extraNat.fr.

La publication de la liste des engagés sur le site internet FFN (www.liveffn.com) interviendra le lundi 24 février 2020.

La publication de la liste de départ sur le site internet FFN (www.liveffn.com) interviendra à l'issue de la réunion technique.

Tout engagement supplémentaire effectué lors de la réunion technique sera éventuellement possible (sous réserve d'accord du Délégué et de disponibilité de place) mais son tarif peut être majoré (voir règlements financiers). Un classement des clubs est établi en comptabilisant les meilleures performances à la table de cotation de chaque nageur, réalisées à l'occasion des championnats de France N2 hiver. Ce classement est annexé aux résultats et publié sur le site internet FFN.

Le nombre d'engagements individuels par nageur est limité à cinq, avec deux épreuves par jour au maximum.

Classement national des clubs en Maîtres à partir des compétiteurs (CNCM)

Principe

- Chaque niveau de pratique, en fonction des points de la table de cotation fédérale (intégrant les coefficients de rajeunissement) donne un nombre de points.
- Seules les compétitions déclarées « Maîtres » sont prises en compte pour le calcul de cette cotation.
- Seule la meilleure cotation par nageur compte.
- Tous les points s'ajoutent pour donner un classement final du club.

Grille de calcul

Niveau	Pts
Nageur ayant réalisé au moins 1 compétition en natation Maîtres et inférieure et égale à 299 points *	10
Nageur ayant réalisé 1 performance d'une valeur comprise entre 300 à 649 points* à la table de cotation fédérale	20
Nageur ayant réalisé 1 performance d'une valeur comprise entre 650 à 849 points* à la table de cotation fédérale	40
Nageur ayant réalisé 1 performance d'une valeur comprise entre 850 à 999 points* à la table de cotation fédérale	80
Nageur ayant réalisé 1 performance d'une valeur supérieure et égale à 1000 points* à la table de cotation fédérale	160

**Les points indiqués intègrent le coefficient de rajeunissement.*

Classement national des clubs (CNCM) – Classement « Trophée N2 »

Principe

Le classement des clubs de chaque championnat de France prendra en compte les dix premiers de chaque épreuve et de chaque catégorie.

Le classement du « Trophée N2 » sera établi à partir de l'addition des points de tous les classements clubs des championnats.

Mode de calcul

Sur chaque épreuve et sur chaque catégorie d'âges, on ne prend en compte que les dix premiers licenciés à la FFN. Sont exclus les invités (nageurs non licenciés à la FFN).

Le barème est le suivant :

1 ^{er} : 11 pts	6 ^e : 5 pts
2 ^e : 9 pts	7 ^e : 4 pts
3 ^e : 8 pts	8 ^e : 3 pts
4 ^e : 7 pts	9 ^e : 2 pts
5 ^e : 6 pts	10 ^e : 1 pt

Récompenses

Le premier nageur français de chaque épreuve dans chaque catégorie sera déclaré « champion de France N2 ».

Le nageur étranger terminant premier d'une épreuve sera déclaré « vainqueur des N2 Open ».

Les trois premiers nageurs français de chaque épreuve recevront une médaille. En cas de présence de nageurs étrangers sur le podium, seul le meilleur sera récompensé. Les trois premiers relais par épreuve et par catégorie seront également récompensés.

Un seul relais Open (avec étrangers) sera récompensé. Pour être engagé, un relais ne peut pas être composé de plus de deux étrangers.

Les médailles sont laissées au libre choix de l'organisateur après validation par la FFN.

Les relais composés d'au moins un étranger ne pourront prétendre au titre de champion de France de Nationale 2, mais seront déclarés vainqueurs des N2 Open. Dans ce cas, le premier relais qui suit dans le classement et composé uniquement de nationaux sera déclaré champion de France de Nationale 2.

Programme et horaires

En fonction du nombre d'engagements, une coupure d'une heure sera programmée en milieu de réunion.

Jeudi 27 février 2020

1^{ère} réunion

Ouverture des portes : 7h30

Début des épreuves : 9h00

- | | |
|----|----------------------|
| 1 | 400 4N messieurs |
| 2 | 400 4N dames |
| 3 | 50 Dos messieurs |
| 4 | 50 Dos dames |
| 5 | 200 NL messieurs |
| 6 | 200 NL dames |
| 7 | 100 Brasse messieurs |
| 8 | 100 Brasse dames |
| 9 | 4 x 50 NL messieurs |
| 10 | 4 x 50 NL dames |

Vendredi 28 février 2020

2^e réunion

Ouverture des portes : 7h30

Début des épreuves : 9h00

- | | |
|----|-----------------------|
| 11 | 400 NL dames |
| 12 | 400 NL messieurs |
| 13 | 50 Papillon dames |
| 14 | 50 Papillon messieurs |
| 15 | 200 Brasse dames |
| 16 | 200 Brasse messieurs |
| 17 | 100 4N dames |
| 18 | 100 4N messieurs |
| 19 | 4 x 50 4N dames |
| 20 | 4 x 50 4N messieurs |

Samedi 29 février 2020

3^e réunion

Ouverture des portes : 7h30

Début des épreuves : 9h00

- | | |
|----|------------------------|
| 21 | 800 NL dames |
| 22 | 100 Papillon messieurs |
| 23 | 100 Papillon dames |
| 24 | 100 Dos messieurs |
| 25 | 100 Dos dames |
| 26 | 50 NL messieurs |
| 27 | 50 NL dames |
| 28 | 200 4N messieurs |
| 29 | 200 4N dames |
| 30 | 4 x 50 NL mixte |

Dimanche 1^{er} mars 2020

4^e réunion

Ouverture des portes : 7h30

Début des épreuves : 9h00

- | | |
|----|------------------------|
| 31 | 800 NL messieurs |
| 32 | 200 Dos dames |
| 33 | 200 Dos messieurs |
| 34 | 100 NL dames |
| 35 | 100 NL messieurs |
| 36 | 50 Brasse dames |
| 37 | 50 Brasse messieurs |
| 38 | 200 Papillon dames |
| 39 | 200 Papillon messieurs |
| 41 | 4 x 50 4N mixte |

TEMPS DE QUALIFICATION - CHAMPIONNATS de FRANCE N2 HIVER 2020

DAMES

Cat.	50 NL	100 NL	200 NL	400 NL	800 NL	50 Dos	100 Dos	200 Dos	50 Brasse	100 Brasse	200 Brasse	50 Papillon	100 Papillon	200 Papillon	100 4N	200 4N	400 4N
C1	0.3350	1.1290	2.3860	5.3300	11.2600	0.4070	1.2570	3.0270	0.4380	1.3450	3.2450	0.3630	1.2100	3.0000	1.2500	3.0050	6.2450
C2	0.3470	1.1540	2.4410	5.4300	11.4600	0.4210	1.2870	3.0920	0.4510	1.3700	3.2950	0.3770	1.2350	3.0550	1.2850	3.0750	6.3750
C3	0.3570	1.1790	2.4810	5.5500	12.1600	0.4330	1.3120	3.1370	0.4670	1.4110	3.3530	0.3910	1.2650	3.1000	1.3050	3.1100	6.4450
C4	0.3660	1.1940	2.5160	6.0600	12.3900	0.4590	1.3720	3.2620	0.4830	1.4400	3.4350	0.4030	1.2950	3.1730	1.3400	3.2000	7.0450
C5	0.3780	1.2290	3.0010	6.2300	13.1900	0.4910	1.4370	3.3970	0.5060	1.4900	3.5550	0.4390	1.3520	3.2660	1.3700	3.2600	7.1850
C6	0.4120	1.2990	3.1360	6.5100	14.1300	0.5170	1.4920	3.5070	0.5270	1.5450	4.0600	0.4610	1.4080	3.3850	1.4100	3.3350	7.3550
C7	0.4480	1.3740	3.2810	7.2000	15.0900	0.5550	1.5640	4.0450	0.5600	2.0100	4.2000	0.4950	1.4800	3.5250	1.4900	3.5000	8.0550
C8	0.4860	1.4490	3.4310	7.4800	16.0900	0.5840	2.0320	4.1730	1.0060	2.1050	4.3650	0.5360	1.5920	4.1150	1.5750	4.0550	8.3550
C9	0.5540	1.5790	4.1010	8.3600	17.3900	1.0390	2.1470	4.4080	1.0570	2.1850	4.5450	1.0190	2.1300	4.4150	2.0700	4.2650	9.1650
C10	1.0330	2.1340	4.3510	9.2600	19.0900	1.0990	2.2670	5.0750	1.1150	2.3310	5.2230	1.1020	2.2970	5.1830	2.1800	5.0250	10.2250
C11	1.1010	2.3040	5.1010	10.3600	21.3400	1.1830	2.4360	5.3950	1.1820	2.4700	5.5250	1.1990	2.5300	7.3750	2.3300	5.4050	11.4850
C12	1.1810	2.5240	5.5510	12.0800	24.3900	1.2830	3.0560	6.2850	1.2720	3.0400	6.2850	1.3490	3.2600	7.4150	2.5300	6.3050	13.3850
C13	1.2910	3.2140	6.5510	14.1100	29.2400	1.4030	3.3360	7.2850	1.3820	3.2600	7.1550	1.5690	4.1400	9.3450	3.2000	7.3550	16.0850
Au-delà	Sans limite de temps																

MESSIEURS

Cat.	50 NL	100 NL	200 NL	400 NL	800 NL	50 Dos	100 Dos	200 Dos	50 Brasse	100 Brasse	200 Brasse	50 Papillon	100 Papillon	200 Papillon	100 4N	200 4N	400 4N
C1	0.2750	1.0140	2.1710	4.5250	10.1100	0.3380	1.1170	2.3670	0.3650	1.1950	2.5350	0.3030	1.0850	2.3700	1.1200	2.3450	5.3150
C2	0.2850	1.0340	2.2060	4.5950	10.2600	0.3500	1.1470	2.4220	0.3700	1.2150	2.5750	0.3150	1.1050	2.4150	1.1400	2.4050	5.4550
C3	0.2890	1.0420	2.2310	5.0850	10.4900	0.3640	1.1820	2.4870	0.3790	1.2350	3.0050	0.3230	1.1250	2.4500	1.1600	2.4300	5.5150
C4	0.2940	1.0540	2.2610	5.1750	11.1000	0.3770	1.2070	2.5470	0.3900	1.2650	3.1000	0.3340	1.1500	2.5150	1.1800	2.4650	6.0300
C5	0.3010	1.0790	2.3160	5.3050	11.3900	0.3960	1.2520	3.0470	0.4030	1.3000	3.1850	0.3460	1.1800	2.5750	1.2100	2.5500	6.1650
C6	0.3210	1.1240	2.4160	5.5050	12.2400	0.4140	1.3020	3.1470	0.4240	1.3550	3.2950	0.3810	1.2500	3.1150	1.2650	3.0650	6.4150
C7	0.3540	1.1890	2.5410	6.1350	13.0400	0.4430	1.3520	3.2420	0.4700	1.4300	3.4450	0.4090	1.3000	3.2450	1.3350	3.2050	7.0950
C8	0.3750	1.2340	3.0310	6.3250	13.4400	0.4740	1.4170	3.3720	0.4930	1.5000	3.5800	0.4310	1.3600	3.3850	1.3900	3.3150	7.3550
C9	0.4010	1.2890	3.1310	6.5300	14.3400	0.5050	1.4840	3.5100	0.5280	1.5700	4.1250	0.4660	1.4550	3.5650	1.4800	3.5000	8.0750
C10	0.4230	1.3540	3.2910	7.3000	15.4900	0.5430	1.5670	4.0870	0.5720	2.0700	4.3350	0.5090	1.5850	4.2100	1.5700	4.1050	8.5050
C11	0.4660	1.4640	3.5530	8.1200	17.0400	1.0430	2.2120	4.5100	1.0350	2.1900	4.5950	0.5590	2.1600	4.5450	2.0800	4.3750	9.4550
C12	0.5310	2.0840	4.2530	8.5700	18.4900	1.1430	2.3820	5.2600	1.1150	2.3700	5.3550	1.0450	2.4100	5.4450	2.2300	5.1250	10.5850
C13	1.0150	2.2440	5.0030	10.2700	22.2400	1.2430	3.0120	6.1600	1.2150	2.5800	6.2250	1.2650	3.4300	7.4950	2.4300	6.1700	12.4450
Au-delà	Sans limite de temps																

Samedi 4 avril et dimanche 5 avril 2020	VII^{es} Championnats de France interclubs	Lieu : Tours (Indre-et-Loire)
2 réunions		Bassin : 25m. Compétition d'animation

Conditions d'accès

Catégories d'âges : 25 ans et plus (1995 et avant) dames et messieurs – Catégories FINA

Engagements

- ▲ Proposition extraNat : du 23/03/2020 au 30/03/2020
- ▲ Liste des engagés : 31/03/2020
- ▲ Réunion technique : voir organisateur

Résultats

- ▲ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
- ▲ Publication web : J + 1
- ▲ Réclamations : **J + 5**
(reclamation.maitres@ffnatation.fr)

Préambule

L'objectif est, comme pour les nageurs de catégories d'âges, de pouvoir participer à une compétition spécifique qui regroupe des nageurs qui s'entraînent ensemble et, sans notion de sexe, qui demandent à constituer une équipe avec des épreuves adaptées à leur niveau.

Equipements

Bassin de 25m homologué et chronométrage automatique.

Il est impératif d'organiser cette compétition en bassin de dix ou huit couloirs, avec bassin de récupération.

Catégories d'âges concernées

Les catégories « Maîtres » de la FINA sont appliquées.

Contenu du programme

Epreuves individuelles

50 nage libre, 100 nage libre, 400 nage libre, 50 dos, 100 dos, 50 brasse, 100 brasse, 50 papillon, 100 Papillon, 200 4 nages.

Classement au temps.

Epreuves de relais

4 x 50 4 nages mixte (composé obligatoirement de 2 dames et de 2 messieurs).

~~4 x 50 NL mixte (composé obligatoirement de 2 dames et de 2 messieurs).~~

10 x 50 NL (composé des 10 nageurs participant aux épreuves individuelles).

Classement au temps.

La course des réservistes (deux maximum par équipe) sera nagée après le 10 x 50 NL (un 50m ou un 100m, spécialité au choix).

NB : S'agissant d'une compétition par équipes, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des Règlements techniques de la FINA.

Jury

Le juge-arbitre et le starter seront désignés par la FFN (commission des juges et arbitres) parmi les officiels inscrits sur les listes valides, pour la saison en cours, des officiels FFN. Les autres officiels seront désignés par l'organisateur.

Phase de qualification

Afin de permettre la qualification à la finale nationale, les équipes doivent participer à une poule de qualification au sein de leur propre région et uniquement au sein de celle-ci (sauf si cette dernière n'en organise pas) en respectant le programme de la finale nationale. Si la ligue régionale ne les organise pas, le département peut le faire et les équipes ayant participé seront classées au même titre que les autres.

La période de qualification est fixée du jeudi 2 janvier 2020 au dimanche 8 mars 2020. Le classement national des interclubs sera publié le jeudi 12 mars 2020. A l'issue de la période de réclamation, le classement sera considéré comme officiel et définitif.

Mode de qualification

Les quatre-vingts premières équipes seront qualifiées dans la limite de trois équipes par club. La meilleure équipe du club organisateur sera obligatoirement dans les quatre-vingts (sa participation à une poule de qualification régionale n'est pas obligatoire). Les équipes classées ensuite de la 81^e à la 150^e place sont réservistes. Toutes ces équipes, y compris les 80 premières, doivent confirmer sur extraNat leur participation **au plus tard le mardi 17 mars 2020. La liste définitive sera publiée le mercredi 18 mars 2020.**

Règlement spécifique

Compétition par équipe, ouverte aux nageurs de 25 ans et plus (nés en 1995 et avant), licenciés à la Fédération Française de Natation (compétition non-ouverte aux nageurs licenciés dans un club de natation estivale). Les nageurs représentent leur club. Chaque équipe est composée de dix licenciés du même club (composé d'au moins 2 hommes ou 2 femmes).

Toute équipe non conforme sera disqualifiée mais les performances individuelles seront prises en compte.

Les séries sont nagées au temps d'engagement, sans tenir compte ni du sexe, ni de l'âge des concurrents. Chaque concurrent participe obligatoirement à une épreuve individuelle et au relais 10 x 50 m nage libre. La participation d'une équipe du club organisateur est autorisée d'office. Tout nageur qui aurait raté sa série, et ce quelle qu'en soit la raison, ne pourra être réintégré dans une série ultérieure.

En cas de blessure d'un membre de l'équipe, et jusqu'à un quart d'heure précédent le départ du 10 x 50 nage libre, il peut être fait appel à un remplaçant. Passé ce délai, il ne peut plus y avoir de modifications dans les engagements individuels.

Déclinaison interrégionale

Il est proposé aux interrégions d'organiser une finale interrégionale aux mêmes dates que la finale nationale.

Le programme devra être identique au national mais le nombre de réunions et d'équipes seront laissées à l'initiative de l'interrégion. Seules les équipes ayant été qualifiées après les poules qualificatives peuvent prétendre à y participer.

Toutes les équipes qualifiées de la 1^{ère} place à la 80^e place, qu'elles confirment ou non leur participation à la finale nationale, ne pourront participer à la finale interrégionale. Les équipes classées ensuite, de la 81^e à la 150^e place, ayant confirmé, et qualifiées suite aux désistements de certaines équipes à la finale nationale, ne pourront participer à la finale interrégionale.

Modalités d'engagements

Les modalités d'engagements seront communiquées ultérieurement. Aucun engagement ne sera accepté sur place.

En cas de désistement après la date limite de validation des participations (le 17 mars 2020), un rattrapage, au plus tard le dimanche 22 mars, sera proposé aux équipes réservistes dans l'ordre de leur classement.

Pour l'attribution des lignes des séries du 10 x 50 NL, les temps retenus seront ceux réalisés lors des poules régionales qualificatives.

Classement spécifique à la compétition

Le classement, pour attribution du nombre de points, s'effectue d'après la table de cotation fédérale. La performance de chaque nageur est affectée d'un coefficient de rajeunissement.

Les points des épreuves individuelles seront calculés ainsi :

Temps réalisé divisé par le coefficient de majoration en fonction de l'épreuve et de la catégorie et calcul des points à la table de cotation FFN.

Les points des épreuves de relais seront calculés ainsi :

Pour une relayeuse, le coefficient est pris dans la table dames en relais. Pour un relayeur, le coefficient est pris dans la table individuelle messieurs.

- 4 x 50 m 4 nages et 4 x 50 m NL : cotation FFN des relais messieurs (4 x 50 m 4N et NL) après correction par les coefficients.

- 10 x 50 m nage libre : cotation FFN du 10 x 50 m nage libre après correction par les coefficients.

- L'abandon, l'épreuve non nagée ou la disqualification n'entraînent pas le déclassement de l'équipe.

- Dans tous les cas mentionnés, le nageur ou l'équipe marquera « 0 » point.

Pour être classé, un club doit obligatoirement disputer le 10 x 50m NL avec minimum 2 hommes ou 2 femmes.

Classement national des clubs en Maîtres à partir des compétiteurs (CNCM)

Principe

- Chaque niveau de pratique, en fonction des points de la table de cotation fédérale (intégrant les coefficients de rajeunissement), donne un nombre de points.
- Seules les compétitions déclarées « Maîtres » sont prises en compte pour le calcul de cette cotation.
- Seule la meilleure cotation par nageur compte.
- Tous les points s'ajoutent pour donner un classement final du club.

Grille de calcul

Niveau	Pts
Nageur ayant réalisé au moins 1 compétition en natation Maîtres et inférieure et égale à 299 points *	10
Nageur ayant réalisé 1 performance d'une valeur comprise entre 300 à 649 points* à la table de cotation fédérale	20
Nageur ayant réalisé 1 performance d'une valeur comprise entre 650 à 849 points* à la table de cotation fédérale	40
Nageur ayant réalisé 1 performance d'une valeur comprise entre 850 à 999 points* à la table de cotation fédérale	80
Nageur ayant réalisé 1 performance d'une valeur supérieure et égale à 1000 points* à la table de cotation fédérale	160

**Les points indiqués intègrent le coefficient de rajeunissement.*

Récompenses

Les trois premières équipes au classement général final seront récompensées par une médaille individuelle et un cadeau au choix de l'organisateur.

Lors du défilé, un prix offert par l'organisateur, récompensera les trois meilleurs déguisements d'équipes.

Programme et horaires

Le défilé des équipes débutera à 15 heures (au maximum 5 personnes par club).

Samedi 4 avril 2020

1^{ère} réunion

Ouverture des portes : 13h30

Début des épreuves : 15h30

- 1 10 x 50 NL
- 2 Course des remplaçants
- 3 100 NL
- 4 50 Brasse
- 5 100 Dos
- 6 50 Papillon
- 7 200 4N

Dimanche 5 avril 2020

2^e réunion

Ouverture des portes : 7h45

Début des épreuves : 9h00

- 8 ~~4 x 50 NL~~
- 9 400 NL
- 10 100 Papillon
- 11 50 Dos
- 12 100 Brasse
- 13 50 NL
- 14 4 x 50 4N

Du jeudi 11 juin
au dimanche 14 juin 2020

4 réunions

Championnats de France N2 Eté Open

Lieu : à déterminer

Bassin : 50m.

Compétition d'animation

Conditions d'accès

Catégories d'âges : 25 ans et plus (1995 et avant) dames et messieurs – Catégories FINA

Engagements

- ▲ Proposition extraNat : du 31/05/2020 au 07/06/2020
- ▲ Liste des engagés : 08/06/2020
- ▲ Réunion technique : 10/06/2020 à 18h30
(liste de départ)

Résultats

- ▲ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
- ▲ Publication web : J + 1
- ▲ Réclamations : J + 8
(reclamation.maitres@ffnatation.fr)

Préambule

Afin de permettre au plus grand nombre de nageuses et nageurs de s'exprimer sur une compétition nationale, la FFN a décidé de créer un championnat de France de N2 été. Une grille spécifique à ce championnat est mise en place.

Les équipements, le contenu du programme, le jury et le classement national des clubs en maîtres à partir des compétiteurs (CNCM) sont identiques à ceux des championnats de France été Open des maîtres.

Mode de qualification

Compétition ouverte aux nageurs de 25 ans et plus (nés en 1995 et avant), licenciés à la Fédération Française de Natation ou à une fédération étrangère (compétition ouverte aux nageurs licenciés dans un club de natation estivale). Les nageurs pourront s'engager en fonction de la grille de qualification annexée. Les nageurs ne réalisant pas les temps de qualification ne pourront pas être engagés.

ATTENTION :

Tous les nageurs étant qualifiés aux Championnats de France Maîtres Eté ne pourront pas participer aux Championnats N2 Maîtres Eté.

Les nageurs devront justifier, pour chaque course, d'un temps réalisé lors de la saison n-2 (du 01/01/2018 au 15/09/2019), sous réserve que les performances soient bien intégrées sur le serveur fédéral. Pour la saison en cours (du 16/09/2019 au 15/09/2020), seuls les temps réalisés lors des championnats départementaux, régionaux, interrégionaux ainsi que lors des Meetings labellisés nationaux et des interclubs (poules qualificatives régionales et finale nationale) pourront être utilisés pour s'engager aux championnats de France. Les temps de référence sont des temps en bassin de 50m. Un nageur qui n'aurait pas de temps en bassin de 50 m ou dont le temps ne rentrerait pas dans la grille de qualification grand bassin mais qui aurait nagé l'épreuve en bassin de 25m pourra s'engager avec son temps converti à condition que celui-ci entre dans la grille de qualification grand bassin.

NB : les temps doivent être réalisés uniquement lors des compétitions maîtres

ATTENTION : Qualification effectuée lors des compétitions internationales

Seules les performances réalisées lors des compétitions internationales inscrites aux calendriers de la LEN ou de la FINA seront intégrées dans la base fédérale et permettront de se qualifier aux championnats de France, sauf celles qui seraient nagées aux mêmes dates que ces dernières.

Les temps intermédiaires (uniquement le 400 NL au cours d'un 800 NL ou d'un 1500 NL et le 800 NL au cours d'un 1500 NL) réalisés lors de compétitions qualificatives pourront être pris en compte pour s'engager après demande officielle et accord du DTN. Cette demande devra nous parvenir par mail (maitres@ffnatation.fr), au plus tard, le jeudi 28 mai 2020.

Modalités d'engagements

La période d'engagements auprès de la FFN est fixée du dimanche 31 mai au dimanche 7 juin 2020, via la gestion des engagements extranat.fr. Les droits d'engagements doivent être réglés par carte bancaire via le site sécurisé extranat.fr. La publication de la liste des engagés sur le site internet FFN (www.liveffn.com) interviendra le lundi 8 juin 2020.

La publication de la liste de départ sur le site internet FFN (www.liveffn.com) interviendra à l'issue de la réunion technique. Tout engagement supplémentaire effectué lors de la réunion technique sera éventuellement possible (sous réserve d'accord du Délégué et de disponibilité de place) mais son tarif peut être majoré (voir règlements financiers).

Le nombre d'engagements individuels par nageur est limité à cinq, avec deux épreuves par jour au maximum.

ATTENTION :

Seules les performances réalisées aux championnats du monde, d'Europe et lors des championnats nationaux étrangers permettront de se qualifier aux championnats de France. Toutes les performances réalisées sur des compétitions internationales seront intégrées dans la base extraNat après validation par la DTN.

Récompenses

Le premier nageur français de chaque épreuve dans chaque catégorie sera déclaré « champion de France de Nationale 2 ».

Les trois premiers nageurs français de chaque épreuve recevront une médaille. Les trois premiers relais par épreuve et par catégorie seront également récompensés.

Un seul relais Open sera récompensé. Pour être engagé, un relais ne peut pas être composé de plus de deux étrangers.

Les relais composés d'au moins un étranger ne pourront détenir un record de France, mais seront déclarés vainqueurs des N2 Open. Dans ce cas, le premier relais qui suit dans le classement et composé uniquement de nationaux sera déclaré champion de France N2.

Les médailles sont laissées au libre choix de l'organisateur après validation par la FFN.

TEMPS DE QUALIFICATION - CHAMPIONNATS de FRANCE N2 ETE 2020 DAMES

Cat.	50 NL	100 NL	200 NL	400 NL	800 NL	50 Dos	100 Dos	200 Dos	50 Brasse	100 Brasse	200 Brasse	50 Papillon	100 Papillon	200 Papillon	200 4N	400 4N
C1																
C2																
C3																
C4																
C5																
C6																
C7																
C8																
C9																
C10																
C11	Sans					Sans			Sans							
C12	limite					limite			limite							
C13	de temps					de temps			de temps			de temps				
Au-delà																

GRILLE SERA COMMUNIQUEE ULTERIEUREMENT

Cat.	50 NL	100 NL	200 NL	400 NL	800 NL	50 Dos	100 Dos	200 Dos	50 Brasse	100 Brasse	200 Brasse	50 Papillon	100 Papillon	200 Papillon	200 4N	400 4N
C1																
C2																
C3																
C4																
C5																
C6																
C7																
C8																
C9																
C10																
C11	Sans					Sans			Sans			Sans				
C12	limite					limite			limite			limite				
C13	de temps					de temps			de temps			de temps				
Au-delà																

Sans limite de temps

Du jeudi 25 juin
au dimanche 28 juin 2020
4 réunions

XXXIII^{es} Championnats de France Eté Open

Lieu : Canet-en-Roussillon
(Pyrénées-Orientales)
Bassin : 50m.
Compétition d'animation

Conditions d'accès

Catégories d'âges : 25 ans et plus (1995 et avant) dames et messieurs – Catégories FINA

Engagements

- ▲ Proposition extraNat : du 14/06/2020 au 21/06/2020
- ▲ Liste des engagés : 22/06/2020
- ▲ Réunion technique : 24/02/2020 à 18h30
(Liste de départ)

Résultats

- ▲ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
- ▲ Publication web : J + 1
- ▲ Réclamations : J + 8
(reclamation.maitres@ffnatation.fr)

Catégories d'âges concernées

Individuels

C1 : Nés entre 1991 et 1995	C2 : Nés entre 1986 et 1990
C3 : Nés entre 1981 et 1985	C4 : Nés entre 1976 et 1980
C5 : Nés entre 1971 et 1975	C6 : Nés entre 1966 et 1970
C7 : Nés entre 1961 et 1965	C8 : Nés entre 1956 et 1960
C9 : Nés entre 1951 et 1955	C10 : Nés entre 1946 et 1950
C11 : Nés entre 1941 et 1945	C12 : Nés entre 1936 et 1940
C13 : Nés entre 1931 et 1935	C14 : Nés entre 1926 et 1930
C15 : Nés en 1925 et avant	

Relais (addition de l'âge des quatre relayeurs)

R1 : Entre 100 et 119 ans	R2 : Entre 120 et 159 ans
R3 : Entre 160 et 199 ans	R4 : Entre 200 et 239 ans
R5 : Entre 240 et 279 ans	R6 : Entre 280 et 319 ans
R7 : Entre 320 et 359 ans	R8 : 360 ans et plus

Contenu du programme

Epreuves individuelles (16 en dames et 16 en messieurs)

50 nage libre, 100 nage libre, 200 nage libre, 400 nage libre, 800 nage libre, 50 dos, 100 dos, 200 dos, 50 brasse, 100 brasse, 200 brasse, 50 papillon, 100 papillon, 200 papillon, 200 4N, 400 4N.

Classement au temps.

Les épreuves seront nagées au temps d'engagement.

Epreuves de relais (2 en dames, 2 en messieurs et 2 en mixte) 4 x 50 NL, 4 x 50 4N, dames, messieurs et mixte*.

Classement au temps.

* Les relais mixtes comprendront obligatoirement deux hommes et deux femmes.

La composition des relais devra se faire au plus tard deux heures avant ladite épreuve.

Toute équipe qui modifiera sa composition sur place et qui changera de catégorie pourra concourir, mais ne sera pas classée.

Toutnageur qui ratera sa série, et ce quelle qu'en soit la raison, ne pourra être réintégré dans une série ultérieure.

Jury

Les juge-arbitre et starter seront désignés par la FFN (commission des juges et arbitres) parmi les officiels inscrits sur les listes valides, pour la saison en cours, des officiels FFN. Les autres officiels seront désignés par l'organisateur.

Mode de qualification

Compétition ouverte aux nageurs de 25 ans et plus (nés en 1995 et avant), licenciés à la Fédération Française de Natation ou à une fédération étrangère (compétition ouverte aux nageurs licenciés dans un club de natation estivale). Les nageurs pourront s'engager en fonction de la grille de qualification annexée. Les nageurs ne réalisant pas les temps de qualification ne pourront pas être engagés.

ATTENTION : Qualification suite aux N2

a) Si le nageur est qualifié sur une course, il peut nager aux Championnats de France Été : N + 2 courses (sauf sur 200, 400 et 800).

b) Si le nageur est qualifié sur deux courses, il peut nager aux Championnats de France Été : N + 1 course (sauf sur 200, 400 et 800).

Un nageur qualifié aux France été sur une course ne pourra plus aller nager en N2 à compter des Championnats de France Été 2020 (N-2).

Les nageurs devront justifier, pour chaque course, d'un temps réalisé lors de la saison n-2 (du 01/01/2018 au 15/09/2019), sous réserve que les performances soient bien intégrées sur le serveur fédéral. Pour la saison en cours (du 16/09/2019 au 15/09/2020), seuls les temps réalisés lors des championnats départementaux, régionaux, interrégionaux ainsi que lors des Meetings labellisés nationaux et des interclubs (poules qualificatives régionales et finale nationale) pourront être utilisés pour s'engager aux championnats de France. Les temps de référence sont des temps en bassin de 50m. Un nageur qui n'aurait pas de temps en bassin de 50 m ou dont le temps ne rentrerait pas dans la grille de qualification grand bassin mais qui aurait nagé l'épreuve en bassin de 25m pourra s'engager avec son temps converti à condition que celui-ci entre dans la grille de qualification grand bassin.

NB : les temps doivent être réalisés uniquement lors des compétitions maîtres

ATTENTION : Qualification effectuée lors des compétitions internationales

Seules les performances réalisées lors des compétitions internationales inscrites aux calendriers de la LEN ou de la FINA seront intégrées dans la base fédérale et permettront de se qualifier aux championnats de France, sauf celles qui seraient nagées aux mêmes dates que ces dernières.

Les temps intermédiaires (uniquement le 400 NL au cours d'un 800 NL ou d'un 1500 NL et le 800 NL au cours d'un 1500 NL) réalisés lors de compétitions qualificatives pourront être pris en compte pour s'engager après demande officielle et accord du DTN. Cette demande devra nous parvenir par mail (maîtres@ffnatation.fr), au plus tard, le jeudi 11 juin 2020.

Modalités d'engagements

La période d'engagements auprès de la FFN est fixée du dimanche 14 juin au dimanche 21 juin 2020, via la gestion des engagements extraNat.fr. Les droits d'engagements doivent être réglés par carte bancaire via le site sécurisé extraNat.fr. La publication de la liste des engagés sur le site internet FFN (www.liveffn.com) interviendra le lundi 22 juin 2020.

La publication de la liste de départ sur le site internet FFN (www.liveffn.com) interviendra à l'issue de la réunion technique. Tout engagement supplémentaire effectué lors de la réunion technique sera éventuellement possible (sous réserve d'accord du Délégué et de disponibilité de place) mais son tarif peut être majoré (voir règlements financiers).

Le nombre d'engagements individuels par nageur est limité à cinq, avec deux épreuves par jour au maximum.

Classement national des clubs en maîtres à partir des compétiteurs (CNCM)

Principe

- Chaque niveau de pratique, en fonction des points de la table de cotation fédérale (intégrant les coefficients de rajeunissement), donne un nombre de points.
- Seules les compétitions déclarées « Maîtres » sont prises en compte pour le calcul de cette cotation.
- Seule la meilleure cotation par nageur compte.
- Tous les points s'ajoutent pour donner un classement final du club.

Grille de calcul

Niveau	Pts
Nageur ayant réalisé au moins 1 compétition en natation Maîtres et inférieure et égale à 299 points *	10
Nageur ayant réalisé 1 performance d'une valeur comprise entre 300 à 649 points* à la table de cotation fédérale	20
Nageur ayant réalisé 1 performance d'une valeur comprise entre 650 à 849 points* à la table de cotation fédérale	40
Nageur ayant réalisé 1 performance d'une valeur comprise entre 850 à 999 points* à la table de cotation fédérale	80
Nageur ayant réalisé 1 performance d'une valeur supérieure et égale à 1000 points* à la table de cotation fédérale	160

*Les points indiqués intègrent le coefficient de rajeunissement.

Classement national des clubs – Classement « Trophée Elite »

Principe

Le classement des clubs de chaque championnat de France prendra en compte les dix premiers de chaque épreuve et de chaque catégorie.

Le classement du « Trophée Élite » sera établi à partir de l'addition des points de tous les classements clubs des championnats.

Mode de calcul

Sur chaque épreuve et sur chaque catégorie d'âge, on ne prend en compte que les dix premiers licenciés à la FFN. Sont exclus les invités (nageurs non licenciés à la FFN).

Le barème est le suivant :

1 ^{er} : 11 pts	6 ^e : 5 pts
2 ^e : 9 pts	7 ^e : 4 pts
3 ^e : 8 pts	8 ^e : 3 pts
4 ^e : 7 pts	9 ^e : 2 pts
5 ^e : 6 pts	10 ^e : 1 pt

Récompenses

Le premier nageur français de chaque épreuve dans chaque catégorie sera déclaré « champion de France ».

Le nageur étranger terminant premier d'une épreuve sera déclaré « vainqueur des championnats Open ».

Les trois premiers nageurs français de chaque épreuve recevront une médaille. En cas de présence de nageurs étrangers sur le podium, seul le meilleur sera récompensé. Les trois premiers relais par épreuve et par catégorie seront également récompensés.

Un seul relais Open sera récompensé. Pour être engagé, un relais ne peut pas être composé de plus de deux étrangers.

Les relais composés d'au moins un étranger ne pourront prétendre ni au titre de champion de France ni détenir un record de France, mais seront déclarés vainqueurs des championnats de France Open. Dans ce cas, le premier relais qui suit dans le classement et composé uniquement de nationaux sera déclaré champion de France. Les médailles sont laissées au libre choix de l'organisateur après validation par la FFN.

Programme et horaires

En fonction du nombre d'engagements, une coupure d'une heure sera programmée en milieu de réunion.

Jeudi 25 juin 2020

1^{ère} réunion

Ouverture des portes : 7h30

Début des épreuves : 9h00

- 1 800 NL messieurs
- 2 100 Dos dames
- 3 100 Dos messieurs
- 4 100 Brasse dames
- 5 100 Brasse messieurs
- 6 50 NL dames
- 7 50 NL messieurs
- 8 200 Papillon dames
- 9 200 Papillon messieurs
- 10 4 x 50 4N mixte

Vendredi 26 juin 2020

2^e réunion

Ouverture des portes : 7h30

Début des épreuves : 9h00

- 11 800 NL dames
- 12 50 Papillon messieurs
- 13 50 Papillon dames
- 14 200 Dos messieurs
- 15 200 Dos dames
- 16 100 NL messieurs
- 17 100 NL dames
- 18 400 4N messieurs
- 19 400 4N dames
- 20 4 x 50 4N messieurs
- 21 4 x 50 4N dames

Samedi 27 juin 2020

3^e réunion

Ouverture des portes : 7h30

Début des épreuves : 9h00

- 22 400 NL messieurs
- 23 400 NL dames
- 24 200 Brasse messieurs
- 25 200 Brasse dames
- 26 50 Dos messieurs
- 27 50 Dos dames
- 28 200 4N messieurs
- 29 200 4N dames
- 30 4 x 50 NL messieurs
- 31 4 x 50 NL dames

Dimanche 28 juin 2020

4^e réunion

Ouverture des portes : 7h30

Début des épreuves : 9h00

- 32 200 NL dames
- 33 200 NL messieurs
- 34 100 Papillon dames
- 35 100 Papillon messieurs
- 36 50 Brasse dames
- 37 50 Brasse messieurs
- 38 4 x 50 NL mixte

TEMPS DE QUALIFICATION - CHAMPIONNATS DE FRANCE – ETE 2020

DAMES

Cat.	50 NL	100 NL	200 NL	400 NL	800 NL	50 Dos	100 Dos	200 Dos	50 Brasse	100 Brasse	200 Brasse	50 Papillon	100 Papillon	200 Papillon	200 4N	400 4N
C1																
C2																
C3																
C4																
C5																
C6																
C7																
C8																
C9																
C10																
C11	Sans					Sans			Sans			Sans				
C12	limite					limite			limite							
C13	de temps					de temps			de temps							
Au-delà	Sans limite de temps															

MESS

Cat.	50 NL	100 NL	200 NL	400 NL	800 NL	50 Dos	100 Dos	200 Dos	50 Brasse	100 Brasse	200 Brasse	50 Papillon	100 Papillon	200 Papillon	200 4N	400 4N
C1																
C2																
C3																
C4																
C5																
C6																
C7																
C8																
C9																
C10																
C11	Sans					Sans			Sans			Sans				
C12	limite					limite			limite			limite				
C13	de temps					de temps			de temps			de temps				
Au-delà	Sans limite de temps															

GRILLE SERA COMMUNIQUEE ULTERIEUREMENT

COEFFICIENTS de RAJEUNISSEMENT**APPLICABLES aux PERFORMANCES des COMPETITION MAITRES****DAMES****EPREUVES INDIVIDUELLES**

Catégorie	C1	C2	C3	C4	C5	C6	C7	C8
Ages	25	30	35	40	45	50	55	60
50 NL	1,000	1,007	1,018	1,035	1,060	1,092	1,136	1,194
100 NL	1,000	1,010	1,025	1,047	1,078	1,116	1,168	1,236
200 NL	1,000	1,010	1,027	1,050	1,082	1,123	1,178	1,250
400 NL	1,000	1,010	1,026	1,049	1,081	1,122	1,179	1,252
800 NL	1,000	1,013	1,032	1,059	1,094	1,137	1,195	1,268
1500 NL	1,000	1,015	1,035	1,064	1,101	1,147	1,208	1,286
50 Dos	1,000	1,012	1,029	1,053	1,085	1,124	1,176	1,243
100 Dos	1,000	1,014	1,034	1,061	1,096	1,141	1,199	1,274
200 Dos	1,000	1,014	1,035	1,062	1,099	1,145	1,206	1,283
50 Brasse	1,000	1,012	1,029	1,052	1,084	1,123	1,175	1,241
100 Brasse	1,000	1,012	1,029	1,054	1,086	1,126	1,180	1,248
200 Brasse	1,000	1,012	1,030	1,054	1,087	1,128	1,183	1,254
50 Papillon	1,000	1,012	1,031	1,057	1,093	1,139	1,201	1,282
100 Papillon	1,000	1,014	1,036	1,068	1,111	1,167	1,243	1,343
200 Papillon	1,000	1,017	1,042	1,077	1,125	1,185	1,269	1,378
100 4N	1,000	1,012	1,030	1,055	1,089	1,132	1,191	1,266
200 4N	1,000	1,013	1,032	1,059	1,095	1,142	1,204	1,285
400 4N	1,000	1,011	1,030	1,056	1,093	1,140	1,205	1,290

EPREUVES INDIVIDUELLES

Catégorie	C9	C10	C11	C12	C13	C14	C15	C16
Ages	65	70	75	80	85	90	95	100
50 NL	1,268	1,364	1,487	1,647	1,856	2,132	2,502	3,006
100 NL	1,323	1,434	1,578	1,765	2,011	2,337	2,777	3,385
200 NL	1,343	1,463	1,619	1,823	2,093	2,455	2,950	3,643
400 NL	1,348	1,473	1,637	1,852	2,140	2,531	3,072	3,839
800 NL	1,362	1,481	1,633	1,830	2,086	2,424	2,876	3,494
1500 NL	1,385	1,512	1,674	1,884	2,158	2,521	3,010	3,682
50 Dos	1,328	1,436	1,573	1,749	1,976	2,273	2,667	3,197
100 Dos	1,369	1,490	1,645	1,845	2,105	2,448	2,908	3,537
200 Dos	1,382	1,508	1,671	1,881	2,155	2,520	3,012	3,690
50 Brasse	1,324	1,431	1,566	1,739	1,962	2,254	2,640	3,159
100 Brasse	1,336	1,446	1,587	1,769	2,004	2,312	2,723	3,279
200 Brasse	1,344	1,459	1,606	1,797	2,045	2,373	2,812	3,414
50 Papillon	1,387	1,524	1,702	1,938	2,254	2,684	3,282	4,135
100 Papillon	1,476	1,652	1,889	2,211	2,658	3,294	4,224	5,636
200 Papillon	1,523	1,716	1,976	2,332	2,830	3,544	4,600	6,221
100 4N	1,362	1,487	1,649	1,860	2,138	2,512	3,023	3,736
200 4N	1,391	1,528	1,706	1,941	2,256	2,684	3,277	4,122
400 4N	1,402	1,550	1,745	2,007	2,364	2,859	3,565	4,600

RELAIS

Relais N x 50 NL (prendre la table de cotation N x 50 NL dames)

Catégorie	R1 100-119	R2 120-159	R3 160-199	R4 200-239	R5 240-279	R6 280-319	R7 320-359	R8 360 et plus
Coefficient	1,000	1,007	1,035	1,092	1,194	1,364	1,647	2,132

Relais N x 100 NL (prendre la table de cotation N x 100 NL dames)

Catégorie	R1 100-119	R2 120-159	R3 160-199	R4 200-239	R5 240-279	R6 280-319	R7 320-359	R8 360 et plus
Coefficient	1,000	1,010	1,047	1,116	1,236	1,434	1,765	2,337

Relais N x 200 NL (prendre la table de cotation N x 200 NL dames)

Catégorie	R1 100-119	R2 120-159	R3 160-199	R4 200-239	R5 240-279	R6 280-319	R7 320-359	R8 360 et plus
Coefficient	1,000	1,010	1,050	1,123	1,250	1,463	1,823	2,455

Relais 4 nages (prendre la cotation du 4 x 50 4 nages dames)

Catégorie	R1 100-119	R2 120-159	R3 160-199	R4 200-239	R5 240-279	R6 280-319	R7 320-359	R8 360 et plus
Coefficient	1,000	1,011	1,049	1,120	1,240	1,439	1,768	2,336

Relais 4 nages (prendre la cotation du 4 x 100 4 nages dames)

Catégorie	R1 100-119	R2 120-159	R3 160-199	R4 200-239	R5 240-279	R6 280-319	R7 320-359	R8 360 et plus
Coefficient	1,000	1,013	1,058	1,138	1,275	1,506	1,898	2,598

MESSIEURS

EPREUVES INDIVIDUELLES

Catégorie	C1	C2	C3	C4	C5	C6	C7	C8
Age	25	30	35	40	45	50	55	60
50 NL	1,000	1,006	1,015	1,029	1,048	1,077	1,113	1,159
100 NL	1,000	1,006	1,017	1,032	1,053	1,086	1,126	1,178
200 NL	1,000	1,007	1,018	1,034	1,057	1,094	1,139	1,198
400 NL	1,000	1,006	1,016	1,032	1,054	1,089	1,133	1,191
800 NL	1,000	1,005	1,014	1,029	1,050	1,085	1,128	1,186
1500 NL	1,000	1,003	1,010	1,023	1,043	1,076	1,119	1,177
50 Dos	1,000	1,011	1,027	1,048	1,076	1,117	1,165	1,225
100 Dos	1,000	1,013	1,030	1,054	1,084	1,129	1,182	1,249
200 Dos	1,000	1,012	1,029	1,052	1,082	1,128	1,181	1,249
50 Brasse	1,000	1,006	1,017	1,032	1,054	1,088	1,130	1,185
100 Brasse	1,000	1,006	1,018	1,034	1,057	1,095	1,141	1,201
200 Brasse	1,000	1,009	1,022	1,041	1,067	1,107	1,157	1,220
50 Papillon	1,000	1,002	1,008	1,020	1,040	1,074	1,120	1,182
100 Papillon	1,000	1,002	1,004	1,016	1,038	1,078	1,134	1,214
200 Papillon	1,000	1,009	1,024	1,047	1,080	1,133	1,202	1,294
100 4N	1,000	1,011	1,026	1,047	1,074	1,116	1,166	1,229
200 4N	1,000	1,008	1,021	1,041	1,068	1,111	1,164	1,234
400 4N	1,000	1,009	1,023	1,043	1,072	1,116	1,172	1,244

EPREUVES INDIVIDUELLES

Catégorie	C9	C10	C11	C12	C13	C14	C15	C16
Age	65	70	75	80	85	90	95	100
50 NL	1,218	1,292	1,386	1,505	1,656	1,849	2,098	2,423
100 NL	1,245	1,330	1,438	1,577	1,755	1,987	2,291	2,697
200 NL	1,273	1,371	1,498	1,662	1,877	2,161	2,543	3,066
400 NL	1,265	1,362	1,488	1,652	1,866	2,151	2,536	3,065
800 NL	1,262	1,362	1,492	1,663	1,890	2,195	2,612	3,193
1500 NL	1,254	1,355	1,490	1,669	1,910	2,238	2,695	3,345
50 Dos	1,301	1,397	1,517	1,668	1,859	2,105	2,423	2,842
100 Dos	1,334	1,439	1,573	1,743	1,959	2,240	2,607	3,095
200 Dos	1,336	1,445	1,583	1,761	1,989	2,287	2,681	3,211
50 Brasse	1,255	1,345	1,461	1,610	1,804	2,057	2,394	2,848
100 Brasse	1,279	1,381	1,513	1,686	1,912	2,215	2,625	3,192
200 Brasse	1,302	1,408	1,544	1,720	1,951	2,256	2,667	3,231
50 Papillon	1,267	1,381	1,534	1,743	2,030	2,434	3,014	3,875
100 Papillon	1,326	1,485	1,709	2,032	2,510	3,241	4,410	6,387
200 Papillon	1,418	1,585	1,814	2,131	2,579	3,230	4,209	5,740
100 4N	1,309	1,410	1,539	1,703	1,913	2,187	2,548	3,030
200 4N	1,326	1,445	1,601	1,807	2,082	2,456	2,973	3,707
400 4N	1,338	1,462	1,624	1,837	2,124	2,513	3,055	3,825

RELAIS

Relais N x 50 NL (prendre la table de cotation N x 50 NL messieurs)

Catégorie	R1 100-119	R2 120-159	R3 160-199	R4 200-239	R5 240-279	R6 280-319	R7 320-359	R8 360 et plus
Coefficient	1,000	1,006	1,029	1,077	1,159	1,292	1,505	1,849

Relais N x 100 NL (prendre la table de cotation N x 100 NL messieurs)

Catégorie	R1 100-119	R2 120-159	R3 160-199	R4 200-239	R5 240-279	R6 280-319	R7 320-359	R8 360 et plus
Coefficient	1,000	1,006	1,032	1,086	1,178	1,330	1,577	1,987

Relais N x 200 NL (prendre la table de cotation N x 200 NL messieurs)

Catégorie	R1 100-119	R2 120-159	R3 160-199	R4 200-239	R5 240-279	R6 280-319	R7 320-359	R8 360 et plus
Coefficient	1,000	1,007	1,034	1,094	1,198	1,371	1,662	2,161

Relais 4 nages (prendre la cotation du 4 x 50 4 nages messieurs)

Catégorie	R1 100-119	R2 120-159	R3 160-199	R4 200-239	R5 240-279	R6 280-319	R7 320-359	R8 360 et plus
Coefficient	1,000	1,006	1,032	1,089	1,188	1,354	1,632	2,111

Relais 4 nages (prendre la cotation du 4 x 100 4 nages messieurs)

Catégorie	R1 100-119	R2 120-159	R3 160-199	R4 200-239	R5 240-279	R6 280-319	R7 320-359	R8 360 et plus
Coefficient	1,000	1,006	1,034	1,097	1,211	1,409	1,760	2,421

MIXTE

RELAIS (N/2 DAMES et N/2 MESSIEURS)								
Relais N x 50 NL (prendre la table de cotation N x 50 NL messieurs)								
Catégorie	R1 100-119	R2 120-159	R3 160-199	R4 200-239	R5 240-279	R6 280-319	R7 320-359	R8 360 et plus
Coefficient	1,074	1,081	1,108	1,165	1,264	1,428	1,697	2,147
Relais N x 100 NL (prendre la table de cotation N x 100 NL messieurs)								
Catégorie	R1 100-119	R2 120-159	R3 160-199	R4 200-239	R5 240-279	R6 280-319	R7 320-359	R8 360 et plus
Coefficient	1,063	1,072	1,106	1,172	1,285	1,473	1,783	2,310
Relais N x 200 NL (prendre la table de cotation N x 200 NL messieurs)								
Catégorie	R1 100-119	R2 120-159	R3 160-199	R4 200-239	R5 240-279	R6 280-319	R7 320-359	R8 360 et plus
Coefficient	1,052	1,061	1,097	1,167	1,289	1,493	1,838	2,436
Relais 4 nages (prendre la cotation du 4 x 50 4 nages messieurs)								
Catégorie	R1 100-119	R2 120-159	R3 160-199	R4 200-239	R5 240-279	R6 280-319	R7 320-359	R8 360 et plus
Coefficient	1,067	1,076	1,111	1,179	1,296	1,492	1,817	2,378
Relais 4 nages (prendre la cotation du 4 x 100 4 nages messieurs)								
Catégorie	R1 100-119	R2 120-159	R3 160-199	R4 200-239	R5 240-279	R6 280-319	R7 320-359	R8 360 et plus
Coefficient	1,061	1,071	1,110	1,186	1,320	1,549	1,944	2,666

COEFFICIENTS SPECIFIQUES

DAMES (RELAIS)

Catégorie	C1	C2	C3	C4	C5	C6	C7	C8
Age	25	30	35	40	45	50	55	60
50 NL	1,147	1,155	1,168	1,187	1,216	1,252	1,303	1,369
50 Dos	1,131	1,144	1,163	1,191	1,227	1,271	1,330	1,405
50 Brasse	1,139	1,152	1,172	1,198	1,234	1,279	1,338	1,413
50 Papillon	1,117	1,130	1,151	1,180	1,221	1,272	1,341	1,432

Catégorie	C9	C10	C11	C12	C13	C14	C15	C16
Age	65	70	75	80	85	90	95	100
50 NL	1,454	1,564	1,705	1,889	2,129	2,445	2,870	3,448
50 Dos	1,501	1,624	1,778	1,977	2,234	3,570	3,015	3,615
50 Brasse	1,508	1,630	1,783	1,980	2,234	2,567	3,006	3,597
50 Papillon	1,549	1,702	1,901	2,164	2,517	2,997	3,665	4,618

CLASSEMENT NATIONAL des CLUBS MAÎTRES

L'organisation du nouveau classement des clubs se définit en plusieurs parties : une partie commune à toutes les disciplines de la FFN (classement institutionnel ou administratif) et une partie spécifique.

Cette organisation structurelle devrait permettre à chaque club de se trouver un mode de valorisation : soit par sa qualité de structuration, soit par la diversité des pratiques qu'il propose ou par son niveau d'expertise dans une discipline.

Classement spécifique Natation Maîtres

L'organisation du nouveau classement des clubs se définit en quatre grands thèmes : un classement des compétitions par équipe, un classement « Trophée Elite » basé sur nos championnats nationaux (hiver en 25 m et été en 50 m), un classement « Trophée N2 » basé sur nos championnats nationaux N2 (hiver en 25 m et été en 50 m) et un classement basé sur le niveau des compétiteurs qui composent le club.

1. Le classement des compétitions par équipe

Les compétitions concernées : interclubs régionaux et départementaux Maîtres.

Principes

Le premier club au classement cumulé de points par interclubs remporte 2.000 points (attention à bien valoriser les huit premiers). **Important** : dans ce classement ne sont prises en compte que les organisations régionales. Le meeting national des interclubs des Maîtres n'est pas pris en compte dans le classement national des clubs. Ceci pour permettre aux clubs de disposer d'une meilleure équité car l'ensemble des clubs ne peut participer au meeting.

Mode de calcul

2.000 points au premier et 1 point au dernier (1.500^e).

Du 1^{er} au 11^e : 10 pts - Du 12^e au 51^e : 4 pts - Du 52^e au 101^e : 3 pts - Du 102^e au 291^e : 2 pts - Du 292^e au 1.500^e : 1 pt. On additionne l'ensemble des points obtenus par l'ensemble des équipes d'un club et ce, quels que soient le sexe et le niveau territorial (région, département). Les points obtenus par chacune des équipes intègrent bien les règles spécifiques des interclubs. En cas d'équipe déclassée, cette dernière ne marque pas de point.

2. Le classement « Trophée Elite »

Les compétitions concernées : les championnats de France en bassin de 25 m (hiver) et en bassin de 50 m (été).

Principes

Le classement des clubs de chaque championnat prendra en compte les dix premiers de chaque épreuve et de chaque catégorie. Le classement du « Trophée Elite » sera établi à partir de l'addition des points de tous les classements clubs des championnats mentionnés plus avant.

Mode de calcul

Sur chaque épreuve et sur chaque catégorie d'âge, on ne prend en compte que les dix premiers licenciés à la FFN. Sont exclus les invités (nageurs non licenciés à la FFN).

Le barème est le suivant :

1 ^{er} :	11 pts	6 ^e :	5 pts
2 ^e :	9 pts	7 ^e :	4 pts
3 ^e :	8 pts	8 ^e :	3 pts
4 ^e :	7 pts	9 ^e :	2 pts
5 ^e :	6 pts	10 ^e :	1 pt

3. Le classement « Trophée N2 »

Les compétitions concernées : les championnats N2 en bassin de 25 m (hiver) et en bassin de 50 m (été).

Principes

Le classement des clubs de chaque championnat prendra en compte les dix premiers de chaque épreuve et de chaque catégorie. Le classement du « Trophée N2 » sera établi à partir de l'addition des points de tous les classements clubs des championnats mentionnés plus avant.

Mode de calcul

Sur chaque épreuve et sur chaque catégorie d'âge, on ne prend en compte que les dix premiers licenciés à la FFN. Sont exclus les invités (nageurs non licenciés à la FFN).

Le barème est le suivant :

1 ^{er} :	11 pts	6 ^e :	5 pts
2 ^e :	9 pts	7 ^e :	4 pts
3 ^e :	8 pts	8 ^e :	3 pts
4 ^e :	7 pts	9 ^e :	2 pts
5 ^e :	6 pts	10 ^e :	1 pt

4. Le classement des clubs à partir des compétiteurs

Les compétitions concernées : l'ensemble des compétitions inscrites aux calendriers international, fédéral, régional et départemental et déclarées compétition « Maîtres ».

Principes

- Chaque niveau de pratique, en fonction des points de la table de cotation fédérale (intégrant les coefficients de rajeunissement), donne un nombre de points.
- Seules les compétitions déclarées « Maîtres » sont prises en compte pour le calcul de cette cotation.
- Seule la meilleure cotation par nageur compte.
- Tous les points s'ajoutent pour donner un classement final du club.
- Pour les relais, les points attribués au club seront ceux d'une épreuve individuelle (et non affectés à chaque nageur du relais).

Grille de calcul

Niveau	Pts
Nageur ayant réalisé au moins 1 compétition en natation Maîtres et inférieure et égale à 299 points *	10
Nageur ayant réalisé 1 performance d'une valeur comprise entre 300 à 649 points* à la table de cotation fédérale	20
Nageur ayant réalisé 1 performance d'une valeur comprise entre 650 à 849 points* à la table de cotation fédérale	40
Nageur ayant réalisé 1 performance d'une valeur comprise entre 850 à 999 points* à la table de cotation fédérale	80
Nageur ayant réalisé 1 performance d'une valeur supérieure et égale à 1000 points* à la table de cotation fédérale	160

*Les points indiqués intègrent le coefficient de rajeunissement.

	Places 4 à 10	Bronze	Argent	Or
Championnats d'Europe	300	500	600	800
Championnats du monde	400	700	800	1000

REGLES PROPRES à l'ACTIVITE MAITRES

INFORMATION

La mixité des séries est autorisée pour toutes les compétitions maîtres sauf pour les championnats de France individuels.

Cette possibilité est laissée au libre choix de l'organisateur.

1. Catégories Maîtres

Les catégories Maîtres fonctionnent en année civile (donc du 1er janvier au 31 décembre) et non en année sportive. Un nageur est considéré comme nageur Maître l'année de ses 25 ans même s'il ne les a pas encore (exemple : un nageur maître né un 31 décembre de l'année « N » sera considéré comme un nageur maître né un 1er janvier de la même année « N ».). Les catégories sont : C1 (25 ans/29 ans), C2 (30 ans/34 ans), C3 (35 ans/39 ans), ...

Depuis la saison 2016/2017, une catégorie supplémentaire a été créée : la catégorie C0 (20 ans/24 ans). Les nageurs de cette catégorie sont autorisés à participer aux compétitions départementales, régionales, interrégionales ainsi qu'aux meetings labellisés nationaux mais ne peuvent en aucun cas participer aux compétitions nationales (championnats Interclubs des Maîtres, championnats de France hiver Open, championnats de France été Open et N2 hiver et été).

Qualifications des nageurs C1 à partir du 1^{er} janvier 2020 :

Ils pourront utiliser leurs performances réalisées en C0 lors des compétitions qualificatives maîtres pour se qualifier aux Championnats de France et aux N2.

2. Résultats et records

Hormis pour les C0, les résultats réalisés lors de compétitions à l'étranger peuvent être intégrés dans la base fédérale, sous conditions.

Les nageurs C0 sont autorisés à participer à certaines compétitions Maîtres (voir chapitre au-dessus) aussi bien à titre individuel qu'en relais mais la participation d'au minimum un nageur C0 dans un relais ne pourra en aucun cas faire l'objet d'un record, à quelque niveau que ce soit.

Un relais R1 et plus avec un C0 sera automatiquement hors concours (les temps des nageurs du relais ne seront pas pris en compte, y compris celui du 1^{er} relayeur.)

Le temps du premier relayeur au départ d'un relais mixte pourra faire l'objet d'un record de France, d'un record d'Europe et d'un record du monde.

Le temps réalisé par un relais mixte au départ d'un autre relais mixte, comme un 4 x 50 NL mixte au départ d'un 10 x 50 NL mixte, ne pourra faire l'objet d'un record national.

Pour valider un record d'Europe ou du monde, les nageurs devront avoir tous la même nationalité.

Lorsqu'un chronométrage manuel est utilisé, l'homologation d'un record de France ne pourra être validée que s'il y a trois chronométreurs.

Dimanche 1^{er} mars 2020

**XXVI^{es}
Championnats de
France Open
en Eau Libre**

Lieu : Le Lamentin
(Martinique)
Mer
Compétition d'animation

Conditions d'accès

Catégories d'âges : 25 ans et plus (1995 et avant) dames et messieurs – Catégories FINA

Engagements

- ▲ Proposition extraNat : du (J – 11) au (J – 4) 2020
- ▲ Liste des engagés : J - 3
- ▲ Réunion technique : 1 h. avant le départ

Résultats

- ▲ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
 - ▲ Publication web : J + 1
 - ▲ Réclamations : J + 8
(reclamation.maitres@ffnatation.fr)
-

Préambule

Moment très convivial avec une épreuve de 3000m. en eau libre.

Environnement

Lac / mer / Plan d'eau

La température de l'eau la plus basse pour une compétition FFN en eau libre Maîtres est de 18°C.

Règlement FFN Eau Libre

De 18°C à 19.9°C : les combinaisons thermiques homologuées (Néoprène ou polyuréthane) sont optionnelles.
A 20°C et plus : lorsque la température de l'eau est supérieure ou égale à 20°C, les combinaisons thermiques (Néoprène ou polyuréthane) sont interdites.

Catégories d'âges concernées

Individuels

C1 : Nés entre 1991 et 1995	C2 : Nés entre 1986 et 1990
C3 : Nés entre 1981 et 1985	C4 : Nés entre 1976 et 1980
C5 : Nés entre 1971 et 1975	C6 : Nés entre 1966 et 1970
C7 : Nés entre 1961 et 1965	C8 : Nés entre 1956 et 1960
C9 : Nés entre 1951 et 1955	C10 : Nés entre 1946 et 1950
C11 : Nés entre 1941 et 1945	C12 : Nés entre 1936 et 1940
C13 : Nés entre 1931 et 1935	C14 : Nés entre 1926 et 1930
C15 : Nés en 1925 et avant	

Mode de qualification

Compétition ouverte aux nageurs de 25 ans et plus (nés en 1995 et avant), licenciés à la Fédération Française de Natation ou à une fédération étrangère. Les nageurs non licenciés à la FFN ou autres devront s'acquitter d'une licence de participation.

Epreuve non-ouverte aux nageurs licenciés dans un club de Natation Estivale.

Modalités d'engagements

La période d'engagements auprès de la FFN est fixée du J – 11 au J – 4 2020, via la gestion des engagements extraNat.fr. Les droits d'engagements doivent être réglés par carte bancaire via le site sécurisé extraNat.fr.

La publication de la liste des engagés sur le site internet FF N (www.liveffn.com) interviendra le J – 3 2020.

Tout engagement supplémentaire effectué lors de la réunion technique sera éventuellement possible (sous réserve d'accord du délégué et de disponibilité de place) mais son tarif peut être majoré (voir règlements financiers).

Récompenses

Le premier nageur français dans chaque catégorie sera déclaré « champion de France ». Le nageur étranger terminant premier d'une épreuve sera déclaré « vainqueur des championnats Open ».

Les trois premiers nageurs français recevront une médaille.

En cas de présence de nageurs étrangers sur le podium, seul le meilleur sera récompensé.

Date : à déterminer	XVIII^{es} Championnats de France Open en Plongeon	Lieu : Là déterminer
---------------------	---	----------------------

Règles générales

Tous les plongeurs doivent effectuer une série complète de plongeurs dans leur groupe d'âge. Le règlement de plongeon figurant en cinquième partie du manuel FINA s'applique au Plongeon des Maîtres, sauf dans les cas ci-après.

Plongeurs du tremplin 1 m et 3 m	Nombre total de plongeurs requis	
	Messieurs	Dames
Groupes d'âges		
25-34 ans	7	6
35-49 ans	7	6
50-59 ans	6	5
60-69 ans	6	5
70 ans et plus	5	4

Le plongeur peut choisir librement les plongeurs à partir du tableau des plongeurs figurant dans le manuel FINA. La seule exigence est que, dans les groupes d'âge 25 - 69 ans, chaque plongeon exécuté ait un numéro de plongeon différent (selon le manuel FINA). Dans les groupes d'âge 70 - 80 ans et plus, des plongeurs ayant le même numéro de plongeon peuvent être répétés s'ils sont exécutés dans une position différente (droite, carpée, groupée ou libre).

Plongeurs de haut-vol (5 m, 7,5 m ou 10 m)	Nombre total de plongeurs requis	
	Messieurs	Dames
Groupes d'âges		
25-34 ans	6	6
35-49 ans	6	6
50-59 ans	5*	5*
60-69 ans	5*	5*
70 ans et plus	4*	4*

* À partir de cette tranche d'âge, seules les entrées les pieds les premiers sont autorisées de la plate-forme de 10 m et tout plongeon exécuté de la plate-forme de 10 m ne doit pas voir un coefficient de difficulté dépassant 2.0.

Engagements

Les engagements devront parvenir à la Fédération Française de Natation selon la même procédure que celle des Championnats de France Elite.

Les feuilles de plongeon devront être remplies selon les modalités fixées pour les championnats de France Elite sauf si la compétition n'est pas référencée sur Dive Recorder.

A défaut, les feuilles de plongeon seront fournies sur les lieux de la compétition par le responsable de la FFN et devront être rendues dûment remplies selon l'heure limite déterminée par l'organisateur.

En cas d'impossibilité d'être présents sur place, en temps utile, les clubs devront faire le nécessaire par correspondance, fax ou mail, en adressant la liste des plongeurs dans les délais ci-dessus sur les lieux de la compétition.

Récompenses

Les trois premiers de chacune des épreuves recevront une médaille.

Samedi 20 juin
et dimanche 21 juin 2020

VI^{es} Championnats de France Open en Natation Artistique

Lieu : Colombes (Hauts-de-
Seine)

Rappel

Les objectifs du programme des Maîtres sont de promouvoir la pratique sportive dans la compétition, la convivialité, le fair-play, et le respect d'autrui et la compétition à travers les cinq disciplines de la Fédération Française et plus particulièrement pour notre discipline la Natation Artistique.

Il a été décidé de traduire les règlements FINA sur tous les aspects de la Natation Artistique pour les 4 années à venir soit de 2018 à 2021. La version anglaise est la seule qui fait foi, consultable sur le site de la FINA.

Certains aménagements du règlement FINA pour les championnats de France des Maîtres ont été votés et entérinés par la Commission Fédérale des Maîtres.

Ces championnats sont **Open**. Une communication sera envoyée par la FFN afin d'en faire la promotion au niveau international.

Une réunion, avant la compétition, de tous les clubs, sera organisée sous la direction du juge arbitre.

Les clubs peuvent déposer leur candidature auprès de la C.O.F. (Commission des Organisations Fédérales) à : gilles.sezionale@ffnatation.fr

Avec copie à :

- ✓ jimmy.persigant@orange.fr
- ✓ magali.tapret@ffnatation.fr
- ✓ sophie.lardillat@ffnatation.fr
- ✓ Nannou.becquet@orange.fr

La commission des maîtres souhaite ainsi donner la possibilité à tous les clubs Maîtres français d'organiser les championnats de France de Natation Artistique.

Les nouvelles orientations pour les Championnats de France Open

1. La Participation

- ✓ L'âge minimum de participation pour les solos, les duos et les duos mixtes sera de **25 ans** conformément aux règlements FINA et LEN.
- ✓ L'âge minimum de participation pour les équipes et les libres combinés peut être de 22 ans à la seule condition que la moyenne d'âge des concurrentes **soit obligatoirement** de 25 ans.

2. Les Epreuves

- ✓ Les Ballets Techniques, Libres et Libres Combinés seront nagés conformément aux règlements de la FINA soit pour les solos, duos, duos mixtes et équipes en participant **obligatoirement** aux 2 épreuves : technique et libre.
- ✓ Les Ballets Techniques seront nagés conformément aux règlements FINA et LEN **en maillot noir et bonnet blanc**.
- ✓ Les petits tatouages seront tolérés, toutefois il est souhaitable de les cacher pour une plus grande homogénéité des concurrentes.
- ✓ Le vernis à ongle est accepté comme lors des championnats du monde de Budapest (2017). Il serait de bon goût d'harmoniser cet aspect en duo, équipe et combo.

3. Les catégories d'âges et les podiums

- ✓ Les groupes d'âges FINA Natation Artistique seront respectés pour tous les podiums et tous les titres de champions de France Open et français.
- ✓ Pour les championnats de France éventuellement un tirage au sort aléatoire pourra mixer les ballets (technique ou libre) à condition de respecter les groupes d'âge.

Exemple : passage 25-29 ans, 30-39... 60-69 ans, 70 et plus, etc.)

Seulement pour les Duos : 3 classements distincts seront effectués :

- Un Classement Hommes
 - Un Classement Femmes
 - Un Classement Mixte
- ✓ Les Podiums : 2 podiums seront organisés un Open et un français.
- ✓ Sur les podiums, les nageurs (es) devront se présenter en tenue correcte soit : de club ou en maillot de compétition. (Aucune tenue de ville ne sera acceptée).

4. Gala

Un gala (en milieu ou en clôture de compétition) sera mis en place. Les clubs souhaitant y participer pourront se rapprocher du club organisateur.

Les ballets d'hommes pourront évidemment être nagés en démonstration afin d'envisager à l'avenir une rentrée en compétition.

5. Le Classement National des Clubs

- ✓ Une forte demande des clubs a été évoquée sur la possibilité de valoriser et gratifier l'implication des associations dans cette catégorie Maîtres. Il est de ce fait envisagé un Classement National spécifique des Maîtres à l'issue des championnats de France.
- ✓ Le CNC sera établi par Andrée Longevial-Billiet en collaboration avec Anne Becquet-Legendre et Dominique Blanc-Lainé.

6. L'informatique

Un logiciel informatique personnalisé aux Maîtres a permis de régler les problèmes des années précédentes.

La personne en charge du logiciel informatique est Andrée Longevial-Billiet.

7. Le Jugement

Chaque club devra mettre à disposition de l'organisation un juge ou une personne. Une amende de 50 € sera appliquée en cas d'impossibilité du club (à l'exception des clubs ne présentant qu'un Solo).

- ✓ Pour le jugement et les épreuves, qui sont spécifiques aux Maîtres, une réunion pour les juges lors des championnats de France sera mise en place.
Dominique Blanc-Lainé (Dominique@Blanc-Laine.com) est la référente réglementaire, nommée par la commission des Maîtres Natation Artistique. Elle animera la réunion avec le juge arbitre.
- ✓ Pour tous les ballets techniques
- **En Solo et Duo** : tous les éléments techniques doivent être exécutés **parallèles** aux juges.
 - En Equipe : le placement est libre
 - Pour l'action de connexion (duo et équipe) : la partie connectée doit être la même partie du corps pour chaque nageur (Exemple : main à main, pied à pied, etc.).
(Pénalisable : tenir par un bras la jambe de l'autre duettiste.)
Attention : lorsque la connexion est terminée, une transition rapide doit permettre de reprendre la chorégraphie en regardant du même côté.
 - Les portés ne sont pas autorisés.
 - Pour les éléments techniques, vérifier que vous avez bien mis qu'une seule fois l'action de connexion, qu'un cercle etc.
Exemples de points de pénalités ayant été sanctionnés (0.5) :
La fin de la 1^{ère} figure, de la ville et du barracuda, avec un groupé à la surface (oubli de la descente verticale).

Erreur dans la combinaison de ballet leg, la cascade !